

Rapport annuel 2023-2024
1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

Les Éleveurs
de porcs du Québec



UNE VISION CONCERTÉE, UN SECTEUR MOBILISÉ





TABLE DES MATIÈRES

2023 en chiffres	3
Mot du président	4
Mot du directeur général	5
Mission, vision, valeur	6
Structure organisationnelle	7
Conseil d'administration	8
Comités consultatifs	10
Équipe de direction	12
Représentations externes	14
Direction générale	17
Relations publiques	20
Marketing	34
Service comptabilité et finances	40
Service des technologies de l'information (TI)	44
Service des opérations de la mise en marché	46
Service des affaires économiques	58
Service santé, qualité, recherche et développement (SQRD)	68
Syndicats régionaux	78

- 2023 - EN CHIFFRES



Nombre de porcs produits

6 829 772



La viande de porc
du Québec répond à

80%

de la demande locale
(2019)



Nombre
d'entreprises porcines

1 482



Retombées
économiques

3,7

MILLIARD \$



Le bilan d'eau consommée
de la production porcine
québécoise est

45%

INFÉRIEUR

au bilan moyen des cinq
principaux pays
exportateurs de porcs



71

pays ont importé
du porc du Québec
en 2023



Nombre d'éleveuses
et d'éleveurs

2 537



Le bilan GES
de la production de porcs
au Québec est

25%

INFÉRIEUR

au bilan GES moyen
des cinq principaux pays
exportateurs de porcs





MOT DU PRÉSIDENT

Je termine ma première année à la présidence des Éleveurs et c'est avec fierté que je signe ce rapport annuel. Durant l'année 2023-2024, bon nombre de dossiers ont cheminé pour améliorer les conditions de marché des entreprises porcines. Nous sommes sortis des sentiers battus pour développer des solutions structurantes à des problématiques inédites et ainsi soutenir notre secteur qui a dû faire face à des défis majeurs dans un contexte économique sans précédent. Mais grâce au dynamisme, à l'expérience et à la solidarité des membres des conseils d'administration provincial et régionaux, soutenus par l'expertise de l'équipe des Éleveurs, des solutions innovantes et au bénéfice de tous et toutes ont été implantées.

Avant tout, je tiens à remercier le président sortant David Duval pour ses 6 années dédiées à la présidence de notre organisation. Je suis bien placé pour comprendre tout le temps et l'énergie que cette charge de travail demande, en plus des travaux à la ferme. David a piloté le conseil d'administration pour les premiers mois de l'exercice 2023-2024.

Un dossier qui me tient particulièrement à cœur, depuis mon élection à la présidence, est la concrétisation de la planification stratégique 2024-2027 des Éleveurs. Cette planification établit des orientations rassembleuses et des objectifs ambitieux pour notre organisation qui se tourne vers l'avenir avec dynamisme. Je suis aujourd'hui heureux de dire «dossier livré!». Cet exercice stratégique a permis, après consultation de centaines d'éleveurs et d'éleveuses,

des membres du personnel et de partenaires clés, de définir notre mission, notre vision, nos valeurs et nos orientations stratégiques. Travailler pour assurer la prospérité des entreprises porcines sera le leitmotiv avec lequel chaque décision sera prise au cours des prochaines années.

Un deuxième dossier sur lequel les Éleveurs ont travaillé d'arrache-pied durant l'année 2023-2024 est celui de la gestion des réductions de capacité d'abattage d'Olymel et, conséquemment, de la production. Qu'à cela ne tienne, les Éleveurs ont trouvé des solutions innovantes pour éviter le chaos. Pour que les fermes ne soient pas laissées à elles-mêmes, sans accès aux abattoirs, les Éleveurs ont mis en place un mécanisme de retrait temporaire de la production porcine, une première au Québec. Ce mécanisme permet aux éleveurs et éleveuses désirant se retirer de la production de le faire en touchant une compensation. Il a également permis de réduire ainsi la production à moindre coût, en comparaison notamment des frais relatifs au détournement de volumes importants de porcs hors Québec que la situation de surplus aurait exigé.

Bien que la réduction de la production ait monopolisé une part importante de nos ressources humaines, technologiques, financières, les Éleveurs ont tout de même mené des dossiers importants pour l'organisation. Le Québec a été la première province canadienne à compléter la transition de tous ses sites d'élevage vers les nouveaux programmes de l'Excellence du porc canadien (EPC). Ces programmes ont rem-

placé ceux de l'Assurance Qualité Canadienne (AQC) et touchent la salubrité, le bien-être animal et la traçabilité. Les Éleveurs ont aussi poursuivi leurs efforts de représentation gouvernementale afin de sensibiliser les décideurs politiques au bénéfice des éleveurs et éleveuses, notamment pour élargir l'accès au Prêt de fonds de roulement aux entreprises porcines. Dans un autre ordre d'idées, nous avons aussi grandement progressé dans nos travaux sur la gouvernance de l'organisation, avec l'analyse et la priorisation des 40 recommandations du rapport réalisé avec le soutien de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, dont plusieurs ont été mises en place. Il s'agit là d'un pas important afin de nous doter de tous les outils nécessaires pour favoriser l'innovation et la croissance des Éleveurs.

Pour découvrir tous les dossiers sur lesquels les Éleveurs ont travaillé en cours d'année, je vous invite à lire les prochaines pages de ce rapport annuel. Aujourd'hui, il est temps de se mobiliser vers un futur prospère et à la hauteur de nos ambitions.

Louis-Philippe Roy
Président
Les Éleveurs de porcs du Québec





MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers membres et partenaires, C'est avec une grande émotion que je vous adresse ce mot, après de nombreuses années passées au service des Éleveurs de porcs du Québec, notamment à la direction générale. J'ai pris la décision de me retirer de mes fonctions de directeur général. Ce fut un immense honneur et un privilège de travailler pour ce secteur dynamique et passionnant, entouré d'une équipe de direction qui, j'en suis certain, continuera à s'investir avec dévouement et engagement. Au cours de l'année 2023-2024, à l'image des quelques années précédentes, nous avons été confrontés à une série de défis qui ont testé notre résilience et notre détermination. Cependant, je suis fier de dire que grâce à notre engagement envers nos élèveuses et éleveurs ainsi qu'avec l'aide de tout le personnel, nous avons réussi à surmonter plusieurs obstacles et à progresser vers un avenir plus prometteur pour notre secteur. Nous avons

également remis de l'avant la table filière porcine, un forum essentiel pour la collaboration et l'innovation au sein de notre filière. De plus, nous avons lancé les travaux de planification stratégique 2024-2027, laquelle guidera nos actions et nos initiatives dans les années à venir.

Un aspect crucial de notre travail a été de veiller à ce que nos élèveuses et éleveurs soient bien accompagnés dans un environnement d'affaires en plein bouleversement. La mise en place d'un mécanisme de retrait temporaire de la production a été un élément névralgique pour répondre à la réduction des capacités d'abattage, une première pour notre secteur. À cet égard, notre organisation a dû s'adapter et innover. En travaillant ensemble, nous avons réalisé des progrès et avons contribué au développement d'une filière porcine forte et durable. Je suis convaincu que sous la nouvelle direction générale des Éleveurs, les membres continueront à

En travaillant ensemble, nous avons réalisé des progrès et avons contribué à l'avancement d'une filière porcine forte et durable.

innover et à améliorer leur rentabilité dans les années à venir.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre soutien inébranlable et votre engagement envers notre organisation. C'est grâce à votre dévouement et à votre passion que nous avons pu accomplir tout ce que nous avons réalisé jusqu'à présent, et je suis confiant que l'avenir réserve encore de grandes choses pour les Éleveurs de porcs du Québec.

Au plaisir de vous croiser à nouveau! ▀

Keven Beauchemin MBA, CPA
Directeur général
Les Éleveurs de porcs du Québec

MISSION, VISION ET VALEURS

Mission

Notre mission est de représenter et promouvoir les intérêts des éleveurs et éleveuses de porcs du Québec et de les rendre fiers en valorisant leur profession et leur produit.

Nous veillons également à ce que les conditions de marché et d'élevage permettent d'assurer la prospérité et la pérennité des entreprises porcines québécoises.

Vision

Les Éleveurs seront reconnus pour leur capacité d'innovation et leur rôle de leadership au sein de la filière, permettant aux éleveurs et éleveuses de porcs du Québec de vivre fièrement de leur profession.

Ils permettront aux consommateurs d'ici et d'ailleurs d'avoir accès à des produits de très grande qualité qui respectent des normes d'excellence en matière d'environnement, de bien-être animal et de salubrité.

Valeurs

► **Équité**

Nous considérons que l'équité est une valeur incontournable au sein de notre organisation qui s'incarne par une représentation juste et respectueuse des intérêts de l'ensemble de membres des Éleveurs de porcs du Québec.

► **Intégrité**

Nous faisons preuve d'intégrité, ce qui se traduit par une démarche responsable en cohérence avec nos valeurs et une honnêteté avec tous ceux et celles avec qui nous interagissons.

► **Leadership**

Nous incarnons un leadership positif, tant au sein de l'organisation qu'au sein de la filière, de manière à encourager un climat d'écoute, de bienveillance et d'entraide, afin que l'ensemble des acteurs puisse en ressortir gagnants.

► **Professionalisme**

Notre professionnalisme s'exprime par la compétence et la rigueur avec laquelle nous agissons et prenons nos décisions. ▮



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Les Éleveurs de porcs du Québec



Huit groupes régionaux



Assemblée générale annuelle



Comités de mise en marché



Conseil d'administration

Comité de vérification interne et finances, comité gouvernance et comités de consultation



Comité exécutif



Direction générale



Service des relations publiques

Service de santé, qualité, recherche & développement

Service des affaires économiques

Service de la mise en marché

Services des opérations de la mise en marché

Service des technologies de l'information

Service du marketing

Service de la comptabilité et des finances





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) est composé du président des Éleveurs de porcs du Québec, des présidents des huit syndicats régionaux et des présidents des comités de mise en marché. Le vice-président des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives est aussi membre du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec.

Le comité exécutif (CE) est formé de cinq membres : le président, le premier et le deuxième vice-président, tous trois élus lors de l'assemblée générale annuelle, ainsi que deux autres membres élus par le conseil d'administration.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Louis-Philippe Roy
Président



Sébastien Pagé
1^{er} vice-président



François Nadeau
Président des Éleveurs de porcs
de la Montérégie / 2^e vice-président
des Éleveurs de porcs du Québec



Martin Auger
Président des Éleveurs
de porcs de la Mauricie



Sylvain Bouffard
Président des Éleveurs
de porcs des Deux Rives



Pierre Massie
Président du Comité des
Naisseurs / 2^e membre du CE
des Éleveurs de porcs du Québec



Serge Ménard
Président du Syndicat des Éleveurs
de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides



Étienne Migneault
Président des Éleveurs
de porcs du Bas-St-Laurent



René Roy
Président des Éleveurs de porcs de la Beauce
1^{er} membre du CE
des Éleveurs de porcs du Québec



Ève Saint-James
Présidente des Éleveurs
de porcs de l'Estrie



Julien Santerre
Président du Comité
de mise en marché – Finisseurs / 3^e membre
du CE des Éleveurs de porcs du Québec



David Vincent
Président des Éleveurs
de porcs du Centre-du-Québec



COMITÉS CONSULTATIFS

Le conseil d'administration s'adjoit des comités pour l'étude de dossiers spécifiques ou la réalisation de certains projets. Ces comités sont composés d'administrateurs des Éleveurs de porcs du Québec et de membres des comités de mise en marché. Certains comités consultatifs comptent aussi des membres autres que ceux du CA, soit des éleveurs et éleveuses, des conseillers experts et des membres de la relève.

COMITÉ SANTÉ, QUALITÉ, RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

- ▶ René Roy / président du comité
- ▶ Sylvain Bouffard / membre du CA
- ▶ Christian Drouin / représentant du comité des Naisseurs
- ▶ Simon Breton / représentant du comité de mise en marché – Finisseurs
- ▶ Jimmy Martin / membre externe
- ▶ Yvan Fréchette / membre externe
- ▶ Gilles Bergeron / membre externe

COMITÉ VIE ASSOCIATIVE

- ▶ David Vincent / président du comité
- ▶ René Roy / membre du CA
- ▶ Ève St-James / membre du CA
- ▶ Jean-François Grenier / membre externe
- ▶ Jessika Huot / membre externe
- ▶ Suzanne Duquette / membre externe

COMITÉ COÛT DE PRODUCTION

- ▶ Serge Ménard / président du comité
- ▶ Louis-Philippe Roy / président des Éleveurs
- ▶ Sylvain Bouffard / membre du CA
- ▶ David Vincent / membre du CA
- ▶ Sébastien Pagé / membre du CE
- ▶ Jean-Guy Hamelin / membre expert
- ▶ Martin Viens / représentant du comité de mise en marché – Finisseurs
- ▶ Pierre Massie / représentant du comité des Naisseurs
- ▶ Renald Mercier / conseiller expert
- ▶ Benoit Turgeon / conseiller expert du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)

COMITÉ COHABITATION ET ENVIRONNEMENT

- ▶ Sébastien Pagé / président du comité
- ▶ Martin Auger / membre du CA
- ▶ Yvan Fréchette / membre externe
- ▶ Poste vacant / membre externe
- ▶ Claude-Émilie Canuel / membre externe
- ▶ Poste vacant / membre externe

COMITÉ DE RECOURS - PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS

- ▶ Julien Santerre / président du comité
- ▶ David Vincent / membre du CA



COMITÉ VALORISATION DU PRODUIT ET DE LA PROFESSION

- ▶ Pierre Massie / président du comité
- ▶ Sébastien Pagé / membre du CA
- ▶ Étienne Migneault / membre du CA
- ▶ Vacant / membre du CA
- ▶ Julie Bogemans / membre expert
- ▶ Félix Tarte / représentant – Abattoirs
- ▶ Marylène Ménard / membre externe
- ▶ Poste vacant / membre externe

COMITÉ DE NÉGOCIATION DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

- ▶ Louis-Philippe Roy / président des Éleveurs
- ▶ Julien Santerre / président du comité de mise en marché – Finisseurs
- ▶ Keven Beauchemin / directeur général des Éleveurs
- ▶ Claudine Lussier / directrice des affaires juridiques et de la mise en marché
- ▶ Benoit Désilets / directeur des affaires économiques

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

- ▶ Louis-Philippe Roy / président des Éleveurs
- ▶ Julien Santerre / président du comité de mise en marché – Finisseurs
- ▶ Claudine Lussier / directrice de la mise en marché
- ▶ Keven Beauchemin / directeur général des Éleveurs
- ▶ Francis Arsenault / directeur des opérations

COMITÉ DE SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

- ▶ Louis-Philippe Roy / président des Éleveurs
- ▶ Julien Santerre / président du comité de mise en marché – Finisseurs
- ▶ René Roy / membre du CE
- ▶ Serge Ménard / membre du CA
- ▶ Maxime Gosselin / représentant du comité de mise en marché - Finisseurs
- ▶ Keven Beauchemin / directeur général des Éleveurs
- ▶ Claudine Lussier / directrice de la mise en marché

COMITÉ ÉLEVAGE À FORFAIT

- ▶ Martin Auger / président du comité
- ▶ Martin Boutin / représentant – Deux Rives
- ▶ Étienne Bélanger / représentant – Bas-Saint-Laurent
- ▶ Charles-David Bélanger / représentant – Beauce
- ▶ Ève St-James / représentante – Estrie
- ▶ Suzanne Duquette / représentante – Lanaudière-Outaouais-Laurentides
- ▶ Geneviève Chapdelaine / représentante – Centre-du-Québec
- ▶ Alexandre Galarneau / représentant – Mauricie
- ▶ Jonathan Alix / représentant – Montérégie
- ▶ Jessika Huot / observatrice – Montérégie

LEADERS DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE PORCINE

- ▶ Louis-Philippe Roy / président des Éleveurs
- ▶ Sébastien Pagé / 1^{er} vice-président des Éleveurs
- ▶ François Nadeau / 2^e vice-président des Éleveurs
- ▶ Keven Beauchemin / directeur général

COMITÉ COORDINATION DE LA FILIÈRE PORCINE

- ▶ Louis-Philippe Roy / président des Éleveurs
- ▶ Keven Beauchemin / directeur général

COMITÉ DE TRAVAIL SST À LA FERME

- ▶ René Roy / président du comité
- ▶ Jean-François Grenier / membre externe
- ▶ François R. Granger / membre externe CNESST
- ▶ Isabelle Sauriol / conseillère, UPA

COMITÉ DE TRAVAIL DU SERVICE DE GESTION DES RISQUES DU MARCHÉ (SGRM)

- ▶ Sylvain Bouffard / président du comité
- ▶ David Vincent / membre du CA
- ▶ Sylvain Bouffard / membre du CA
- ▶ Christian Drouin / représentant du comité des naisseurs
- ▶ Maxime Gosselin / représentant du comité de mise en marché – Finisseurs
- ▶ Éric Fournier / conseiller expert
- ▶ Lori-Anne Berthiaume / membre externe
- ▶ Poste vacant / membre externe

COMITÉ DE TRAVAIL SUR LA RELÈVE EN PRODUCTION PORCINE

- ▶ Étienne Migneault / président du comité
- ▶ Poste vacant / membre du CA
- ▶ Jessika Huot / membre de la relève
- ▶ Pierre-Paul Lavergne / membre de la relève
- ▶ Poste vacant / membre de la relève
- ▶ Denis Champagne / conseiller expert
- ▶ David Beauvais / membre de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)

COMITÉ DE TRAVAIL SUR L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES

- ▶ René Roy / président du comité
- ▶ Louis-Philippe Roy / président des Éleveurs
- ▶ Pierre Massie / membre du CA
- ▶ Serge Ménard / membre du CA
- ▶ Julien Santerre / membre du CA





ÉQUIPE DE DIRECTION



MEMBRES DE LA DIRECTION



Keven Beauchemin, MBA, CPA
Directeur général



Francis Arsenault
Directeur - Opérations de la mise en marché



Raphaël Bertinotti, M. Sc.
Directeur - Santé, qualité, recherche & développement



Tristan Deslauriers
Directeur - Relations publiques et Secrétaire général



François Dumais
Directeur - Technologies de l'information



Julie Leblanc, CPA
Directrice - Comptabilité et finances



Claudine Lussier, agr., M. Sc.
Directrice - Affaires juridiques et Mise en marché



Renaud Sanscartier, agr., M. Sc.
Directeur - Affaires économiques



Danielle Vaillant
Directrice - Marketing





REPRÉSENTATIONS EXTERNNES

Union des producteurs agricoles

- ▶ Conseil général / **Louis-Philippe Roy**
 - ▶ Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers et Comité de coordination sur l'Assurance stabilisation des revenus agricoles / **Serge Ménard et Sébastien Pagé**
 - ▶ Table de travail sur les contributions de groupes spécialisés / **Louis-Philippe Roy**
 - ▶ Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés / **Louis-Philippe Roy et Keven Beauchemin**
 - ▶ Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre / **Sébastien Pagé**
 - ▶ Comité consultatif et comité d'administration de l'immeuble / **François Nadeau**
-

Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)

- ▶ Conseil d'administration / **Sébastien Pagé et François Nadeau**
 - ▶ Comité d'orientation des épreuves en station / **Louis-Philippe Roy**
 - ▶ Comité de recherche, développement et transfert (RDT) de la filière porcine / **René Roy**
 - ▶ Comité d'audit / **François Nadeau**
 - ▶ Comité des ressources humaines / **François Nadeau**
-

Conseil canadien du porc (CCP)

- ▶ Conseil d'administration / **René Roy, président, Yvan Fréchette et Gilles Bergeron**
 - ▶ Conseil exécutif de coordination et comité sur la gouvernance relié au conseil du CCP / **René Roy**
 - ▶ Assemblée du printemps et d'automne du CCP / **Comité exécutif des Éleveurs et René Roy**
 - ▶ Représentant votant du Québec aux assemblées du CCP / **René Roy**
 - ▶ Représentation AGA CCP / **Comité exécutif des Éleveurs et René Roy**
 - ▶ Comité de revendications du CCP / **René Roy et Yvan Fréchette**
 - ▶ Comité sur la gestion des risques de l'entreprise / **René Roy**
(Le CCP choisit 1 représentant par province (sur recommandation des Éleveurs de porcs du Québec) sans que ce représentant soit nécessairement un membre du CA du CCP)
 - ▶ Comité des programmes à la ferme - Groupe de gestion du CCP / **Yvan Fréchette** (nommé par le comité SQR&D des Éleveurs)
 - ▶ Comité des programmes à la ferme - Groupe technique de la salubrité des aliments du CCP / **Yvan Fréchette** (nommé par le comité SQR&D des Éleveurs)
 - ▶ Comité des programmes à la ferme - Groupe technique du BEA du CCP / **Marie-Pier Lachance, conseillère - Gestion de la qualité aux Éleveurs**
 - ▶ Comité de politiques PorcTRACÉ du CCP / **Yvan Fréchette**
 - ▶ Porc Canada / **Louis-Philippe Roy**
 - ▶ Comité aviseur sur la santé porcine / **René Roy (président)**
 - ▶ 21st Century Canadian Pork Forum / **René Roy**
 - ▶ Sous-comité de révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs / **Yvan Fréchette** (Nommé par le comité SQR&D des Éleveurs)
-





Autres comités externes

- ▶ Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) / **Yvan Fréchette**
 - ▶ Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) / **Pierre Massie**
 - ▶ Comité des conférences du Porc Show / **Yvan Fréchette**
 - ▶ Comité directeur Porc Show / **Louis-Philippe Roy**,
 - ▶ Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) / **Louis-Philippe Roy et Raphaël Bertinotti**
 - ▶ Office canadien de promotion et de recherche sur le porc (OPR) (Membre du conseil d'administration) / **Yvan Fréchette**
 - ▶ Office canadien de promotion et de recherche sur le porc (OPR) (Délégués lors des assemblées) / **Sébastien Pagé et Yvan Fréchette**
-

Chaires et regroupements de recherche

- ▶ Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole (CRIPA) / **Raphaël Bertinotti, directeur Service SQRD des Éleveurs**
 - ▶ Chaire de recherche en salubrité des viandes du Québec (CRSV) / **Raphaël Bertinotti**
 - ▶ Chaire de recherche sur les stratégies alternatives en alimentation des porcs et des volailles dans un contexte de développement durable (Université Laval) / **Raphaël Bertinotti**
 - ▶ Chaire de recherche en bien-être animal (University of Saskatchewan) / **Raphaël Bertinotti**
 - ▶ Groupe de recherche sur les maladies infectieuses en production animale (GREMIP) / **Raphaël Bertinotti**
 - ▶ Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) / **Yvan Fréchette**
 - ▶ Prairie Swine Center Saskatchewan / **Raphaël Bertinotti**
 - ▶ Swine Innovation Porc (CA et AGA) / **René Roy**
 - ▶ Swine Innovation Porc (secteur porcin du Québec) / **Raphaël Bertinotti** /
-





DIRECTION GÉNÉRALE

ÉQUIPE

- ▶ Kevin Beauchemin, MBA, CPA / Directeur général
- ▶ Benoit Désilets / Directeur général adjoint
- ▶ Christine Trépanier / Adjointe exécutive





Depuis mai 2023, plusieurs recommandations ont déjà été mises en place et les autres seront traitées au cours des prochaines années.

Rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif

Le CA des Éleveurs s'est rencontré 15 fois, au cours de la période s'échelonnant du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024. En ce qui concerne le CE, selon la recommandation du nouveau comité Gouvernance, son calendrier de rencontres annuel a été annulé et une analyse sera effectuée au courant de la prochaine année à l'égard de la pertinence de le maintenir en fonction. Malgré cela, le CE s'est rencontré à trois reprises pour des sujets très précis et urgents.

Comité Gouvernance

Officiellement créé lors de l'AGA 2023, le comité Gouvernance a tenu cinq rencontres. Sous sa forme précédente, le comité de travail sur la gouvernance s'est rencontré à cinq reprises entre juin 2022 et mai 2023 pour préparer un rapport sur la gouvernance des Éleveurs. Accompagné par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, le comité de travail a mené ses travaux et déposé son rapport au conseil d'administration en mai 2023. Par la suite, une série de formations sur la gouvernance a été offerte au conseil d'administration, au comité de direction ainsi qu'à certains comités. De plus, le comité a analysé les 40 recommandations du rapport et les a priorisées. Depuis mai 2023, plusieurs recommandations ont été mises en place par le comité de gouvernance et les autres seront traitées au cours des prochaines années par le CA. Comme mentionné, une des premières recommandations mises en place par le CA a été d'annuler le calendrier de rencontres du comité exécutif pour cette année et de le convoquer au besoin.

Maintenant enchâssé dans les règlements généraux des Éleveurs, le mandat est d'enquêter, examiner et analyser toute situation ou pratique de gouvernance de l'organisation ainsi que tout conflit d'intérêts ou enjeu d'éthique, de déontologie ou de confidentialité aux Éleveurs. Le comité doit également traiter les divers mandats spéciaux confiés par le conseil d'administration. Le comité recommande toute mesure visant l'amélioration de la gouvernance de l'organisation. Il fait également rapport de ses activités au conseil d'administration.

En outre, le comité doit, annuellement :

- ▶ revoir l'efficacité de la gouvernance du conseil d'administration et des comités ;
- ▶ revoir les mandats et la composition des comités ;
- ▶ revoir l'ensemble des politiques des Éleveurs.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2027 DES ÉLEVEURS

Les Éleveurs de porcs du Québec ont amorcé leur processus de planification stratégique en juin 2023.

Afin d'avoir une vision globale de l'environnement d'affaires et des perspectives pour l'avenir, l'ensemble des parties prenantes a d'abord été consulté par le biais de séances de travail et de sondages :

- ▶ Tenue de séances de consultation avec chacun des huit syndicats régionaux, afin de traiter de leurs particularités régionales.
- ▶ Réalisation de quatre ateliers de travail, soit avec les membres du conseil d'administration, du comité des Naisseurs et du comité de mise en marché – Finisseurs ainsi qu'avec l'équipe de direction des Éleveurs.
- ▶ Réalisation de deux sondages par courriel menés par la firme TACT auprès de l'ensemble des éleveurs et éleveuses ainsi qu'auprès des 60 membres du personnel des Éleveurs.
- ▶ Réalisation d'entrevues, par TACT, auprès de différents partenaires choisis parmi une liste d'intervenants clés œuvrant au sein de la filière.

En ce qui concerne le sondage auprès des membres, un taux de réponse de 28 % a été obtenu, lequel est excellent puisque l'on observe en moyenne des taux de réponse qui avoisinent les 10 à 15 % pour ce type d'exercice. Mentionnons également que tant les éleveurs et éleveuses à leur compte que ceux à forfait ainsi que les finisseurs, naisseurs et naisseurs-finisisseurs y ont répondu.

Les résultats de ces consultations, sondages et entrevues ont permis de définir l'environnement interne (forces et faiblesses) et externe (opportunités et menaces) des Éleveurs ainsi de cibler les principaux enjeux et défis.

C'est à partir de ce portrait qu'une séance de planification stratégique a été tenue avec le conseil d'administration et l'équipe de direction en mars 2024. Au terme de celle-ci, les énoncés de mission et de vision, les valeurs qui se trouveront au cœur des décisions et de la culture de l'organisation, les axes stratégiques ainsi que les objectifs stratégiques sous-jacents à chacun des axes ont été définis. La prochaine étape consistera à élaborer le plan d'action des Éleveurs pour l'atteinte des objectifs.

Cette planification stratégique 2024-2027 fera l'objet d'un lancement dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de juin 2024. ▀



RELATIONS PUBLIQUES

ÉQUIPE

- ▶ Tristan Deslauriers / Directeur
- ▶ Anne Cazavan / Conseillère aux communications
- ▶ Christiane Nadeau / Agente à la vie associative
- ▶ Brigitte Roy / Secrétaire de direction



RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Cette année encore, les Éleveurs ont joué un rôle actif dans les représentations gouvernementales. Il est crucial pour l'organisation de s'engager dans ces démarches afin d'influencer les politiques publiques et de défendre les intérêts des éleveuses et des éleveurs dans le but de s'assurer que les décisions gouvernementales tiennent compte des réalités et des besoins de notre secteur.

► 16 mai 2024

Rencontre avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi que son ministre, André Lamontagne, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Financière agricole du Québec (FADQ).

Principal sujet abordé : le mécanisme de retrait temporaire de la production.

► 19 mai 2023

Rencontre avec la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC), Marie-Claude Bibeau.

Principal sujet abordé : le mécanisme de retrait temporaire de la production.

► 26 mai 2023

Participation à la rencontre annuelle de la Politique bioalimentaire

Les Éleveurs étaient présents à la rencontre annuelle de la Politique bioalimentaire, événement organisé pour rassembler les acteurs clés du secteur bioalimentaire, soit les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les chercheurs, les représentants gouvernementaux et d'autres parties prenantes. Ce rassemblement a été l'occasion de discuter des enjeux, des opportunités et des développements dans le secteur bioalimentaire ainsi que de favoriser la collaboration et l'innovation.

► 6 juin 2023

Cocktail des Éleveurs de porcs du Québec à l'Assemblée nationale

Les Éleveurs de porcs du Québec ont tenu, le 6 juin 2023, leur cocktail annuel avec les députés et ministres, lequel se déroulait à l'Assemblée nationale du Québec. En tout, plus de 37 intervenants politiques étaient présents, notamment Geneviève Guibault, vice-première ministre du Québec, et André Lamontagne, ministre du MAPAQ. Cet événement rassembleur n'avait pu se tenir en présentiel depuis 2019, en raison notamment de la pandémie.

Il est crucial pour l'organisation de s'engager dans ces démarches afin d'influencer les politiques publiques et de défendre les intérêts des éleveuses et des éleveurs.





► 7 juin 2023

Présence des ministres Bibeau et Lamontagne à l'assemblée générale annuelle 2023 des Éleveurs de porcs du Québec

Le 7 juin 2023, les Éleveurs ont accueilli M. André Lamontagne, ministre du MAPAQ ainsi que Mme Marie-Claude Bibeau, ministre d'AAC. Ils se sont tous deux adressés aux éleveuses et éleveurs de porcs sur les principaux sujets de l'heure et ont répondu à leurs questions lors de l'événement.

► Du 18 au 22 septembre 2023

Mission économique au Japon : à la conquête du marché nippon

Les Éleveurs ont entrepris, en collaboration avec Porc Canada et les autres associations provinciales, une tournée d'une semaine au Japon, en septembre 2023. Cette mission économique avait pour but de renforcer et développer les relations canado-japonaises, en démontrant le savoir-faire des éleveurs et des éleveuses de porcs du Québec et du Canada.

► 5 octobre 2023

Formation des membres du CA en relations publiques et en relations gouvernementales

En octobre 2023, les membres du CA ont participé à une journée de formation donnée par la firme de relations publiques TACT. Cette activité visait principalement à acquérir de solides aptitudes en relations publiques et à comprendre les enjeux complexes des relations gouvernementales. Les administrateurs ont également pu participer à des mises en situation d'entrevues afin d'être bien préparés lorsque des journalistes les aborderont sur divers sujets.

► 10 octobre 2023

Participation à la conférence CORIM sur les relations Canada-Japon

Les Éleveurs ont participé, le 10 octobre 2023, à la conférence CORIM (Conseil des relations internationales de Montréal) portant sur les relations entre le Canada et le Japon. Cette conférence visait à approfondir les relations bilatérales entre le Canada et le Japon en fournissant une plateforme pour des discussions ouvertes et constructives entre des leaders, des experts, des diplomates, des académiciens et des représentants du monde des affaires des deux pays.

► 24 octobre 2023

Lobby day à Ottawa

Le 24 octobre 2023, les Éleveurs se sont rendus à Ottawa pour le Lobby Day, une journée spécifique où des groupes de citoyens, d'organisations, d'entreprises ou d'associations se rendent dans la capitale canadienne dans le but de rencontrer des parlementaires et d'autres représentants gouvernementaux. L'objectif principal de la présence des Éleveurs lors de cette journée était de sensibiliser les décideurs politiques sur des questions spécifiques concernant les filières porcines québécoises et canadiennes.

► 30 octobre 2023

Table ronde avec le ministre Lamontagne et un groupe d'éleveurs et d'éleveuses

Des représentants des Éleveurs ainsi qu'une dizaine d'éleveurs ont participé à une table ronde avec le ministre Lamontagne pour discuter de leur vision du développement de la production porcine au Québec.

► 3 novembre 2023

Participation à la conférence au CORIM du ministre Lamontagne

Les Éleveurs ont participé à la conférence du 3 novembre 2023, donnée par M. André Lamontagne, ministre du MAPAQ, au CORIM. La conférence portait sur le secteur bioalimentaire québécois, plus précisément sur la croissance des marchés extérieurs et l'autonomie alimentaire ainsi que sur les défis posés par les changements géopolitiques et les accords commerciaux internationaux.





► 9 novembre 2023

Présence du ministre Lamontagne au Forum stratégique des Éleveurs

Lors du 7^e Forum stratégique des Éleveurs, qui avait pour thème *La gestion des risques : s'adapter pour un avenir meilleur*, le ministre Lamontagne est venu s'adresser aux membres et partenaires présents et a par la suite répondu à leurs diverses questions.

► Du 5 au 7 décembre 2023

Délégation au Congrès général de l'UPA et participation à la manifestation

Comme chaque année, les Éleveurs étaient présents au Congrès général de l'UPA. Ils ont également participé à la marche de solidarité pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes, qui se tenait le 6 décembre, en marge du congrès. Ils se sont donc joints au millier de productrices et producteurs agricoles qui ont exprimé au gouvernement ainsi qu'aux parlementaires québécois leurs inquiétudes et leurs espoirs à l'occasion d'une marche rassembleuse et solidaire pour la relève agricole et l'avenir des fermes québécoises.

► 6 décembre 2023

Rencontre avec la FADQ

Principal sujet abordé : le mécanisme de retrait temporaire de la production.

► 12-13 décembre 2023

Porc Show et présence du secrétaire parlementaire du ministre MacAulay

Les 12 et 13 décembre 2023 se tenait le Porc Show auquel les Éleveurs étaient présents, tout comme le secrétaire parlementaire du ministre MacAulay, M. Francis Drouin.

► Du 10 au 12 janvier 2024

Participation au Banff Pork Seminar

Les Éleveurs étaient présents lors du Banff Pork Seminar, qui s'est tenu du 9 au 11 janvier 2024, en Alberta. Cet événement rassemble des éleveuses et éleveurs de porcs, des chercheurs, des vétérinaires, des nutritionnistes, des représentants de l'industrie et d'autres professionnels du secteur porcin pour discuter des dernières recherches, des innovations technologiques, des pratiques de gestion et des défis auxquels l'industrie est confrontée. Ce fut donc l'occasion pour les représentants des Éleveurs d'échanger sur ces importants sujets avec des intervenants venus de partout au pays.

► 8 février 2024

Participation à la conférence annuelle de Porc Canada

Les Éleveurs se sont rendus à Toronto, en février 2024, pour prendre part à la conférence annuelle de Porc Canada, aussi connue sous le nom de Canada Pork Annual Conference. Il s'agit d'un événement majeur pour les membres de l'industrie porcine canadienne. Les Éleveurs ont donc pu y discuter des défis actuels de l'industrie et des priorités stratégiques pour l'avenir, tant au niveau national qu'international.

► 19 février 2024

Réception d'une délégation de partenaires de la France

Les Éleveurs ont accueilli, à leurs bureaux, une délégation française représentant les organisations suivantes : Fédération nationale porcine, l'Institut du porc et Uniporc. Des discussions enrichissantes ont eu lieu entre les représentants sur les tendances de marché et la régie d'élevage.





Pour
vous inscrire
au Flash :



fl@sh

COMMUNICATIONS

Interactions avec les membres

L'une des priorités des Éleveurs de porcs du Québec est de maintenir une communication efficace et constante avec leurs membres. L'équipe des communications a pour mandat de transmettre l'information aux éleveuses et éleveurs de manière optimale par l'entremise de divers canaux de communication, et ce, dans le but de joindre le plus de membres possible.

Infolettre Fl@sh

L'infolettre des Éleveurs de porcs du Québec – aussi appelée *Fl@sh* – est une façon d'envoyer rapidement diverses informations pertinentes à nos membres, aux acteurs de la filière et aux autres partenaires. Les envois se font habituellement quelques fois par semaine, en fonction de l'information à transmettre.

Entre le 1^{er} mars 2023 et le 29 février 2024,
112 Fl@sh ont été transmis aux abonnés.

Lettre aux éleveurs et éleveuses

La *Lettre aux éleveurs et éleveuses* est une communication électronique envoyée par l'organisation lorsqu'elle doit adresser à l'ensemble de ses membres un sujet d'une haute importance. Seulement les éleveurs et les éleveuses de porcs la reçoivent.

Entre le 1^{er} mars 2023 et le 29 février 2024,
15 Lettre aux éleveurs et éleveuses ont été
envoyées aux membres.

Rencontres Zoom

Les rencontres Zoom sont des réunions se tenant par visioconférence. Ces rencontres interactives sont notamment l'occasion pour le président des Éleveurs de s'adresser à l'ensemble des éleveuses et éleveurs de porcs sur des sujets spécifiques et de répondre à leurs questions.

Entre le 1^{er} mars 2023 et le 29 février 2024,
7 rencontres Zoom ont eu lieu.

FINNMA

Diagnostic des communications internes de l'ensemble de l'organisation

Au début de l'année 2023, les Éleveurs de porcs du Québec ont confié un mandat à la firme *Leliken* relations conseils, portant sur un diagnostic axé sur les communications internes de l'organisation.

La firme de relations publiques a donc effectué un travail de recherche quant aux pratiques employées au sein des Éleveurs en analysant les divers outils de communication utilisés. Les membres ainsi que les syndicats régionaux ont également été consultés dans

le cadre de ce processus, notamment par l'entremise de sondages et d'entrevues téléphoniques confidentielles.

En juillet 2023, les Éleveurs ont reçu le rapport comprenant des pistes de solutions pour l'amélioration des communications internes et des recommandations prodiguées par la firme *Leliken*.

Munis de ce rapport, les Éleveurs ont par la suite fait appel à la firme de relations publiques TACT à des fins d'accompagnement dans la mise en

place du processus de révision de l'entièreté des outils de communication. Ce travail devrait donc porter fruit au courant de l'année 2024. L'organisation, appuyée par l'équipe des communications, poursuivra ensuite ses efforts constants dans le but de s'assurer d'avoir les meilleurs outils en place et une structure de communication efficace afin de rejoindre l'ensemble de ses membres.

Déploiement du kiosque des Éleveurs de porcs du Québec

Le kiosque des Éleveurs a pour but de faire briller la profession d'éleveurs et d'éleveuses de porcs en partageant leur passion et leur expertise avec les parties prenantes. En plus de sensibiliser le public sur la cohabitation harmonieuse et de présenter en détail la filière porcine québécoise, l'équipe des relations publiques est toujours disponible pour répondre aux interrogations et aux curiosités des visiteurs lors de chaque événement.

Assises 2023 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et Salon de la Fédération des municipalités du Québec

Au début du mois de mai 2023, les Éleveurs sont allés à la rencontre des acteurs du secteur municipal au salon de l'UMQ, qui se tenait à Gatineau. En septembre 2023, c'est à Québec que le kiosque s'est arrêté, cette fois-ci au salon de la Fédération des municipalités du Québec.

Comme les Éleveurs de porcs du Québec travaillent en collaboration avec de nombreuses municipalités et Municipalités régionales de comté (MRC) dans le développement de projets porcins, le but de la présence de l'organisation à ces événements municipaux est d'aborder le sujet de la cohabitation avec les municipalités ainsi que de répondre à leurs questions, notamment en lien avec l'acceptation des nouveaux projets par leurs milieux d'accueil.



Porc Show 2023

Fidèles à leurs habitudes depuis plusieurs années, les Éleveurs ont encore une fois déployé leur kiosque dans le cadre du Porc Show en 2023. L'équipe des Éleveurs était ravie de pouvoir discuter avec les membres présents ainsi que les divers acteurs de la filière porcine québécoise.

Le fameux popcorn au bacon croustillant et au caramel salé est toujours grandement apprécié des visiteurs qui en redemandent année après année!



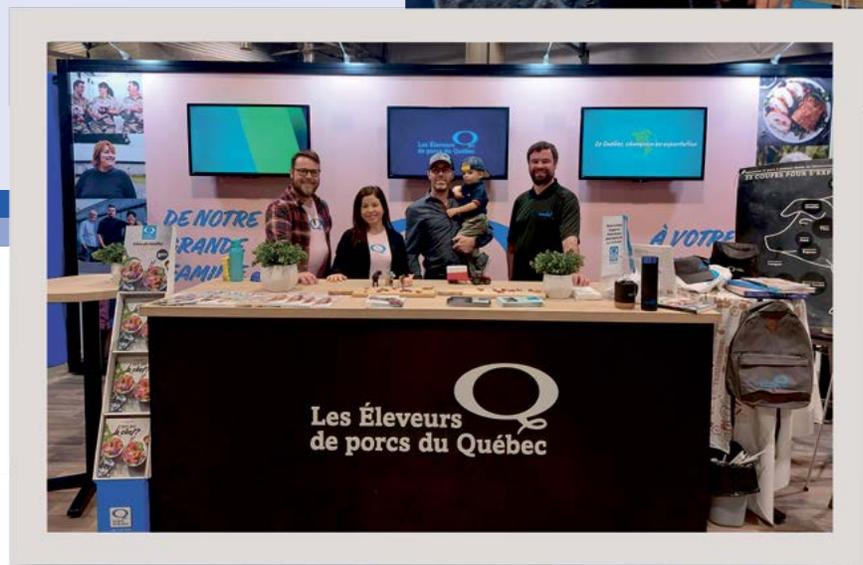
Salon de la Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation (SAAC) 2024

Organisé par les étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) de l'Université Laval, le salon de la SAAC est un événement familial réunissant de nombreuses familles chaque année. Pour une troisième année consécutive, le kiosque des Éleveurs était sur place du 19 au 21 janvier 2024, au Centre de foires de Québec. Accompagnés des Éleveurs de porcs des Deux Rives, ils ont pu répondre aux nombreuses questions du public sur l'élevage porcin en plus de faire déguster du jerky de porc en provenance d'une ferme de la région, au grand bonheur des visiteurs.

Les lunettes virtuelles, permettant de visiter une ferme porcine, ont encore une fois fait l'unanimité, particulièrement chez les jeunes.

The logo for the SAAC (Salon de la Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation) 2024. It features the letters 'SAAC' in a stylized, overlapping font. The 'S' is light blue, the 'A' is red, and the 'C' is orange. The letters are set against a white background with a blue and white geometric shape below them.

Le salon de la Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation est un événement familial réunissant de nombreuses familles chaque année.



Relations médiatiques

Au courant de la dernière année, les Éleveurs de porcs du Québec se sont distingués par leur capacité à s'adapter rapidement quant à leurs interactions avec les médias. Les objectifs clés orientant les stratégies de communication et de relations publiques de l'organisation sont :

- 1. Accroître significativement la couverture médiatique des activités et des réussites des Éleveurs dans l'ensemble des régions du Québec.**
- 2. Encourager une perception publique favorable de l'industrie porcine, en soulignant son importance économique et sociale.**
- 3. Positionner fermement les Éleveurs de porcs du Québec comme un acteur de premier plan, reconnu pour son innovation et son leadership auprès des différents groupes d'intérêt et du grand public.**

Ces initiatives visent non seulement à renforcer la réputation et l'influence de la profession d'éleveur et d'éleveuse de porcs au Québec, mais aussi à favoriser une meilleure compréhension et appréciation de l'industrie porcine par la population, en mettant en lumière les pratiques durables et responsables du secteur.



Faits saillants de la couverture dans les médias

La dernière année a été caractérisée par une série d'événements significatifs qui ont suscité l'intérêt médiatique, notamment en raison des conséquences de la réduction des capacités d'abattage par Olymel, des difficultés liées à l'écoulement des animaux, ainsi que du changement de présidence, en juin dernier, au sein de l'organisation. Il est à noter que les médias, tant nationaux que régionaux, portent toujours une attention soutenue aux témoignages des Éleveurs de porcs du Québec concernant les défis auxquels l'industrie est confrontée.

➔ Pour la période du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024, les Éleveurs de porcs du Québec ont été mentionnés 730 fois dans les médias traditionnels québécois (214 fois dans les médias électroniques).

➔ Nombre de demandes médias reçues : 122

Migration du site Web des Éleveurs

En 2023, l'équipe des communications, accompagnée par l'agence web Vortex Solution, a entamé un processus de migration du site Web des Éleveurs vers une plateforme plus conviviale. Depuis le processus de migration du site Web vers un système de gestion de contenu de type WordPress, il est maintenant beaucoup plus facile pour l'organisation de procéder à l'ajout ou à la modification des publications et ainsi d'informer efficacement ses membres. De plus, depuis peu, l'équipe peut maintenant procéder au suivi de l'expérience des usagers du site Web des Éleveurs. Il sera donc désormais possible de suivre le trafic engendré par les contenus publiés et d'analyser ces données dans le but d'adapter les communications futures aux usagers du site des Éleveurs de porcs du Québec.



Porc Québec

Le magazine *Porc Québec* permet non seulement de rejoindre les éleveurs et éleveuses et d'aborder les sujets qui les touchent, mais également de faire rayonner le secteur porcin auprès des partenaires de la filière.

En 2023-2024, c'est plus de 1 265 entreprises porcines et 400 partenaires qui ont reçu le magazine *Porc Québec* à leur porte, et ce, quatre fois au courant de l'année (mars, juin, septembre et décembre). Dans ces parutions, plusieurs articles ont permis d'informer les lecteurs et lectrices sur une panoplie de sujets en lien avec les dessous de la production porcine québécoise et la réalité dans laquelle évoluent, chaque jour, les éleveurs et éleveuses de porcs d'ici. Qui plus est, la revue *Porc Québec* assure une transmission directe d'informations aux membres, entre autres sur les nouvelles pratiques en matière de bien-être animal, les récentes percées scientifiques, les dernières études et bien plus.

En 2022, la décision de moderniser le magazine avait été prise, notamment dans le but d'y faire davantage place aux femmes dans le milieu agricole, à la relève, au bien-être psychologique des éleveurs et des éleveuses ainsi qu'à l'environnement. Les quatre éditions du magazine parues en 2023-2024 ont donc laissé transparaître cette volonté, notamment avec la création d'un nouveau dossier, soit Élevage au féminin, ainsi que des articles tels que Prévenir et agir en santé psychologique et Lutter contre les changements climatiques en production porcine, pour ne nommer que ceux-ci. De plus, le magazine paru en décembre 2023 fut grandement apprécié, notamment avec son cahier spécial pour enfant et sa thématique des Fêtes. L'équipe des communications poursuit donc continuellement son travail d'actualisation des contenus. De ce fait, chaque année, une rencontre est prévue avec le comité Vie associative afin de recueillir les commentaires, suggestions et opinions des membres quant au magazine. ▀



VIE ASSOCIATIVE

► Tournées régionales (printemps et automne 2023)

Deux fois par année, les Éleveurs partent à la rencontre des éleveurs et des éleveuses de porcs à travers le Québec.

→ Au printemps 2023, les Éleveurs ont rencontré les 8 syndicats affiliés en leur présentant les faits saillants sur :

- l'environnement d'affaires
- la convention de mise en marché des porcs
- l'écoulement des porcs
- la contribution spéciale
- le mécanisme de retrait temporaire de la production
- le programme de vente de porcelets hors Québec

→ À l'automne 2023, les Éleveurs ont entrepris la même démarche pour présenter, cette fois-ci :

- la situation de la production et de l'abattage
- l'ASRA et marchés mondiaux
- la gouvernance au sein des Éleveurs
- la politique sur l'équité, diversité et inclusion
- la planification stratégique (état d'avancement)
- le marketing

► Assemblée générale extraordinaire 2023

L'assemblée générale extraordinaire (AGE) des producteurs de porcs visés par le Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec s'est tenue le 27 mars 2023 en virtuel.

Les membres délégués ont été appelés à se prononcer sur l'adoption :

- du *Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de porcs*;
- d'une résolution autorisant l'Office de mise en marché des porcs à prendre un règlement instituant un fonds de compensation des pertes liées à la restructuration de la production et de la mise en marché des porcs.

L'institution d'un tel fonds de compensation, financé par le prélèvement d'une contribution prévue à cet effet, vise notamment à couvrir dépenses reliées au mécanisme de retrait temporaire de la production porcine et aux ententes conclues dans le cadre du programme de compensation de places vides en pouponnière et en engraissement.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ANNUELLE

9 juin 2023

Les Éleveurs
de porcs du Québec

UN FUTUR ÉQUITABLE POUR TOUS ET TOUTES

► Assemblée générale annuelle 2023

Les 8 et 9 juin 2023, les Éleveurs de porcs du Québec ont tenu leur assemblée générale annuelle sous le thème *Un futur équitable pour tous et toutes*. L'événement s'est tenu au Château Laurier de Québec en mode hybride, c'est-à-dire en présentiel et en virtuel.

Voici les faits saillants de cette assemblée :

- Louis-Philippe Roy a succédé à David Duval comme président des Éleveurs de porcs du Québec
- Allocutions des ministres de l'Agriculture (provincial et fédéral)
- Présentation des points suivants :
 - Rapport des activités
 - Situation des marchés et développement d'affaires
 - Mécanisme de retrait temporaire de la production porcine et écoulement des porcs
 - Dossiers et enjeux de la mise en marché
 - Mise au point sur le projet de consolidation des TI
 - Rétrospective des Éleveurs dans les médias
 - Stratégie marketing
 - États financiers 2022-2023
- Adoption de cinq résolutions traitant notamment du transport des porcs ainsi que des programmes d'aide aux éleveurs et éleveuses
- Tenue d'un banquet des Éleveurs avec leurs membres et partenaires. Pour clore cette soirée, Katherine Levac a offert un spectacle d'humour aux quelques 200 convives





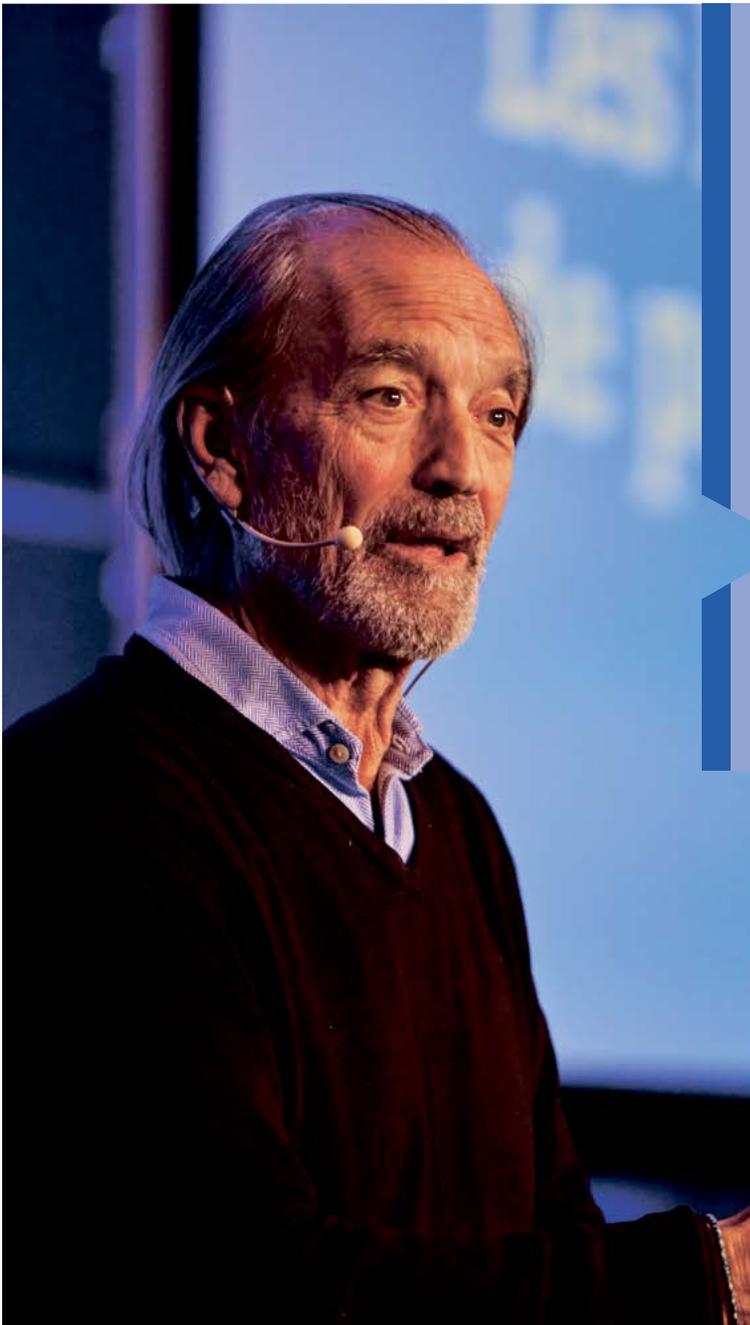
► Forum stratégique et assemblée générale extraordinaire (semi-annuelle)

Les 9 et 10 novembre 2023, les Éleveurs de porcs du Québec ont tenu leur Forum stratégique ainsi que leur Assemblée générale extraordinaire (semi-annuelle) sous le thème *Gestion des risques : s'adapter pour un avenir meilleur*. Fidèles à leurs habitudes, les membres et partenaires se sont réunis au Château Laurier de Québec ainsi qu'en virtuel pour participer à cet événement.

Le ministre André Lamontagne a ouvert le Forum stratégique 2023, le 9 novembre, avec une allocution suivie d'une période de questions. Cet événement comportait également cinq conférences axées sur la gestion des risques. La première a permis de brosser un portrait des résultats de l'étude *Éleveurs de porcs en santé*, menée par Nancy Beauregard de l'Université de Montréal. L'expert en agroéconomie, Daniel-Mercier Gouin, a présenté les stades d'évolution d'un plan conjoint et sa lecture de celui des éleveurs et éleveuses de porcs. Quant à Steve Dziver, de l'organisme *Commodity Professionals*, il a traité d'un modèle intégré de fixation des prix. Un panel composé de trois personnes en provenance de l'Espagne (Jaime Chico), de la France (Patrice Drillet) et de l'Ontario (Amy Cronin). Ces panélistes ont pu nous faire part de leur point de vue sur les enjeux et les risques en lien avec la mise en marché des porcs ainsi que de leurs préoccupations et réalités dans leur milieu respectif.

Le Commandant Robert Piché est venu à la rencontre de nos membres pour présenter son témoignage *Quand l'impossible devient réalité*.

Pour conclure la journée, les membres ont été invités à faire un retour sur cette journée axée sur la gestion des risques.





Quant à la journée de l'ASA tenue le 10 novembre, Martin Caron, président général de l'UPA, est venu échanger avec les éleveuses et éleveurs présents sur place. Le président-directeur général d'Olymel, Yanick Gervais, a présenté, quant à lui, la stratégie de son entreprise pour les prochaines années ainsi que les perspectives. Enfin, le président-directeur général de la Financière agricole du Québec, M. Ernest Derosiers, a offert une conférence concernant la gestion des risques en production porcine.

→ L'assemblée semi-annuelle s'est poursuivie le 8 décembre 2023, par visioconférence, afin de traiter du point sur le mode de gestion de la réduction de la production. Les délégués ont également procédé à l'adoption d'une résolution visant à modifier le *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs*.



► Équité, diversité et inclusion

L'engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) a été dévoilé le 10 novembre 2023, dans le cadre de l'assemblée semi-annuelle, et adopté par les délégués. Cet engagement permettra aux Éleveurs de porcs de mettre en place les bases d'un plan d'action pour être proactifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, alors que l'organisation a à cœur que le secteur se dote de pratiques justes, équitables, saines et respectueuses. Les Éleveurs ont été invités, le 2 novembre 2023, à la journée provinciale en vie syndicale de l'UPA pour présenter, dans le cadre d'un panel, leur vision en matière d'EDI et ce qui les a amenés à s'engager dans cette voie.

► Comité de travail sur la relève en production porcine

- Une rencontre du comité de travail sur la relève en production porcine s'est tenue en 2023. Les Éleveurs de porcs du Québec ont poursuivi leur travail en lien avec le plan d'action élaboré en 2022.
- Un bilan a été fait sur le groupe de discussion Groupe Leader Plus (GLP) regroupant uniquement des membres de la relève en production porcine.
- Dans le cadre de « La grande tournée des fermes canadiennes », des milliers de jeunes du primaire du pays, mais aussi de la province de Québec, ont pu visiter virtuellement la ferme Le porc de Beaurivage. Une belle collaboration avec École-O-champ.

► Expo agricole St-Hyacinthe

Les Éleveurs de porcs ont été heureux de commanditer l'expo agricole de St-Hyacinthe pour une deuxième année consécutive. Le cocktail d'ouverture, qui rassemblait 200 invités politiques de la région, offrait au menu des bouchées mettant en vedette le porc du Québec. Les lunettes virtuelles étaient mises à la disposition des invités, afin de leur faire visiter une ferme porcine. À la sortie, le livre de recettes « Plus de 100 recettes 100 % porc » était remis à chacun des convives. L'animation ambulante a été reprise à nouveau afin d'aller à la rencontre des jeunes familles pour leur remettre des carnets éducatifs sur la production porcine. Les animateurs et animatrices en profitaient pour remettre aux parents un encart avec quelques statistiques de la filière porcine en Montérégie.





► **Comité Vie associative**

Trois rencontres du comité vie associative se sont tenues en 2023.

Ce comité a comme mandat de conseiller les Éleveurs quant aux actions et moyens à prendre pour favoriser un lien plus étroit avec les éleveurs et éleveuses, tant sur le plan régional que provincial et entre les Éleveurs et les syndicats régionaux.

► **Comité de travail sur la relève en production porcine**

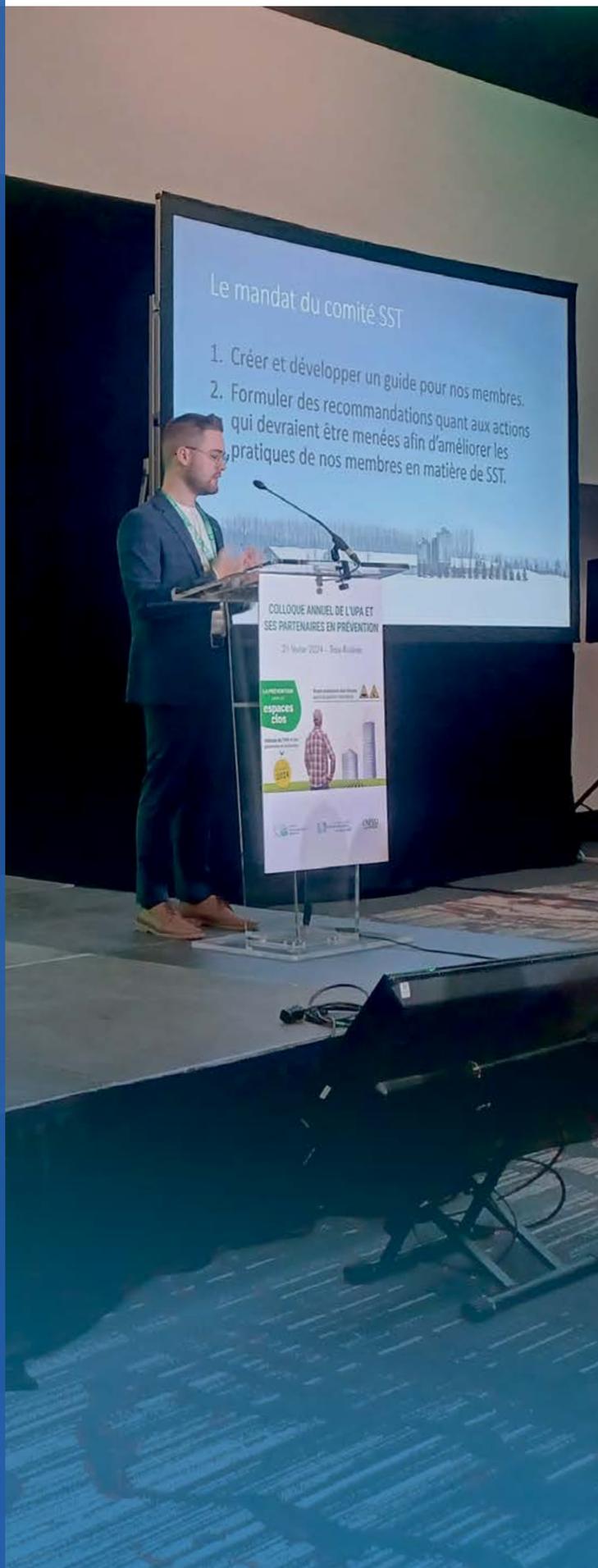
Une rencontre du comité de travail sur la relève en production porcine s'est tenue en 2023.

Ce comité a pour objectif d'élaborer un plan d'action ainsi qu'un programme d'aide financière, soutenant l'établissement de la relève en production porcine et favorisant équitablement tous les modèles d'affaires.

► **Comité de travail SST à la ferme**

Aucune rencontre du comité de travail sur la santé et la sécurité au travail s'est tenue en 2023.

Toutefois, à la suite des nouvelles réglementations en matière d'espaces clos, la fiche *Intervenir dans une préfosse : une activité à haut risque* a été mise à jour en français et en espagnol. De plus, dans le cadre du Colloque annuel de l'UPA en prévention, lequel s'est tenu le 21 février 2024, les Éleveurs ont été invités à présenter leurs initiatives en matière de SST à la ferme. ▀





MARKETING



ÉQUIPE

- ▶ Danielle Vaillant / Directrice
- ▶ Patricia Gagnon / Conseillère marketing
- ▶ Lyne Ferron / Technicienne marketing



C'est plus de
1 500 000 personnes,
en 2023, qui sont venues
s'inspirer sur notre
site Web pour cuisiner
le porc d'ici.



VALORISATION DU PRODUIT

Le porc du Québec, une marque en santé!

Depuis plus de 25 ans, les Éleveurs de porcs du Québec investissent pour valoriser le produit et la profession sur le marché québécois. C'est ainsi qu'aujourd'hui, la marque Le porc du Québec, accompagnée de son célèbre logo bleu, est appréciée par pas moins de 90 % de la population, un excellent résultat qui est stable depuis 2015. Si le porc du Québec est tant aimé aujourd'hui, c'est grâce au travail passionné des éleveurs et éleveuses de porcs ainsi que de tout un secteur.

La campagne *C'est facile d'improviser avec le porc du Québec*, déployée à l'automne 2023, avait comme objectif de démontrer qu'il est facile de cuisiner le porc d'ici. Afin d'obtenir un rayonnement optimal, la télévision a été choisie comme média principal pour rejoindre la population avec la diffusion d'un message de 30 secondes et deux nouveaux messages de 15 secondes dans la même pause publicitaire.

Des investissements numériques ont permis d'optimiser le plan média et de rejoindre davantage les jeunes; la campagne numérique a d'ailleurs obtenu plus de 14 millions d'impressions. Par ailleurs, la stratégie de ciblage avec des bannières publicitaires a

été gagnante puisqu'elle a généré plus de 26 295 visites sur le site Web Le porc du Québec. Les consommatrices et consommateurs se sont sentis plus interpellés par les messages et ils sont retournés sur le site pour chercher de nouvelles recettes. C'est d'ailleurs plus de 1 500 000 personnes, en 2023, qui sont venues s'inspirer pour cuisiner le porc d'ici.

L'écosystème numérique du porc du Québec se porte bien et les abonnements sont en hausse sur Facebook, Instagram, Tik Tok et Pinterest. Sur les médias sociaux, l'équipe du marketing, en collaboration avec l'agence Spritz, a continué de proposer des recettes faciles et abordables tout en créant du contenu de plus en plus varié afin de capter l'intérêt des consommateurs et consommatrices. Des vidéos de recettes étape par étape et des trucs de cuisson ont également été diffusés afin d'inspirer à cuisiner.

On élève le souper



CÔTELETTES DE PORC,
ÉRABLE ET CHIPOTLE

Découvrez la recette





L'importance d'être visible au point de vente

Une campagne d'affichage de bannières a été déployée dans toutes les grandes chaînes en alimentation dans le but de rejoindre directement le public cible au point d'achat. Des affiches ont été installées en magasin dans la section du porc frais chez IGA, Metro, Super C, Provigo et Maxi. Des affiches étaient aussi visibles chez IGA dans la section du yogourt, des pommes et des sauces BBQ. Ultimement, l'idée était d'inspirer les consommateurs et consommatrices afin que le porc devienne leur protéine de choix.



Un nouveau livre de recettes pour Le porc du Québec

L'équipe du marketing a fait appel aux influenceurs de Folks and Forks et à Martin Goyette pour faire rayonner le nouveau livre de recettes *C'est qui le Chef? tome 2* diffusé en novembre 2023. Les deux influenceurs ont créé des vidéos illustrant, étape par étape, des recettes simples et savoureuses issues du livre. Les vidéos ont été diffusées sur les médias sociaux, une belle façon d'encourager les plus jeunes et les chefs maison à cuisiner le porc d'ici.

Afin de positionner le porc du Québec comme une viande facile à cuisiner et parfaite pour recevoir au temps des Fêtes, deux intégrations du porc du Québec ont été effectuées à la populaire émission « *Salut bonjour* » en décembre 2023. Le chef Hugo St-Jacques a concocté une délicieuse recette de carré de porc en croûte d'herbes fines. Quant au chef Jonathan Garnier, il a inspiré les auditeurs et auditrices à recevoir avec sa savoureuse recette de longe de porc farcie. Cette initiative a permis de faire la promotion du livre *C'est qui le chef? Tome 2* qui était en vente chez Jean Coutu et chez plusieurs détaillants. Des panneaux publicitaires de 10 secondes ont également fait rayonner le livre durant la période des Fêtes.



Lors de l'émission du 15 mai 2023, les chefs se sont affrontés en duel afin de créer la meilleure recette de longe de porc.



COMMANDITES

Commandite *Les Chefs*

Le porc du Québec était commanditaire de la 12^e saison de l'émission *Les Chefs*, le rendez-vous télévisuel le plus rassembleur au printemps, avec un auditoire de 815 000 personnes. Lors de l'émission du 15 mai 2023, les chefs se sont affrontés en duel afin de créer la meilleure recette de longe de porc; un excellent moyen de démontrer la polyvalence de cette coupe et d'inspirer le grand public à cuisiner.

Tout au long de la saison, les couleurs de la marque étaient à l'honneur à la télé et sur le Web avec la diffusion de panneaux de commandite et d'un message publicitaire de 30 secondes. Le déploiement de plusieurs initiatives numériques, telles que des bannières et des publications sur les médias sociaux, ont fait rayonner ce beau partenariat. Une bourse de 20 000 \$ a d'ailleurs été remise à Ronan Ullia, le grand vainqueur de l'édition 2023.

Source : <https://solutionsmedia.cbrc.ca/fr/nouvelles/resultats-les-chefs-saison-12/>



VALORISATION DE LA PROFESSION

Partenariat renouvelé avec les Alouettes de Montréal

Pour une deuxième année consécutive, les Éleveurs de porcs du Québec ont renouvelé leur partenariat avec les Alouettes de Montréal. Le porc du Québec était la viande officielle de l'équipe. La clientèle a donc pu déguster des burgers et de la poutine au porc effiloché aux comptoirs alimentaires du stade Percival-Molson et dans les loges. Les couleurs de la marque Le porc du Québec ont rayonné sur le terrain avec des panneaux numériques, des affiches et la diffusion d'un message publicitaire sur l'écran géant. Une journée d'activation dédiée à cette commandite a permis de distribuer des coussins à l'effigie de la marque aux 5 000 premières personnes qui arrivaient au stade. Le déploiement de plusieurs initiatives numériques et sur les médias sociaux ont aussi fait briller Le porc du Québec. Une saison couronnée de succès pour les Alouettes qui ont été consacrées les champions de la grande finale de football canadien en novembre 2023.



Les éleveurs et éleveuses de porcs à l'honneur!

En septembre 2023, le savoir-faire des éleveurs et éleveuses de porcs du Québec a rayonné dans une campagne média qui s'est déclinée dans plusieurs journaux et magazines : Ricardo, Coup de pouce, La Presse, le Journal de Montréal et de Québec, Le Devoir, une cinquantaine de journaux régionaux et des bannières sur le web. L'objectif derrière cette initiative provinciale était de promouvoir les

efforts concrets de l'ensemble de la filière pour produire une viande de qualité, et ce, tout en respectant l'environnement et le bien-être animal.

La campagne, conçue par Cossette, a été développée de manière à mettre en lumière les différentes régions du Québec avec des éleveurs et éleveuses à l'honneur et des recettes inspirées de chaque terroir.

Au cœur du Québec



Sébastien Pagé
Éleveur, Equiporc inc.
Estrie

BON POUR NOUS

Aux quatre coins de la province, les 2 549 éleveurs de porcs produisent une viande de grande qualité, créent plus de 38 000 emplois et contribuent à l'essor économique du Québec avec 3,7 milliards \$ en retombées économiques par année.



Au cœur de votre assiette



CÔTELETTES DE PORC ÉRABLE ET CHIPOTLE

Chez nous, on arrose le porc à grands filets de sirop d'érable. On laisse mariner, puis on fait cuire les côtelettes 3 minutes de chaque côté!
Découvrez la recette sur porcduquebec.com/nos-recettes



Le porc en vedette à *Arrive en campagne!*

La 8^e saison d'*Arrive en campagne* a présenté un épisode dédié à l'élevage porcin en juin 2023 sur les ondes du réseau TVA. En compagnie de Bob le chef, la famille urbaine a visité Les Élevages Auger, dont une maternité complètement rénovée située à St-Ursule dans la belle région de la Mauricie.



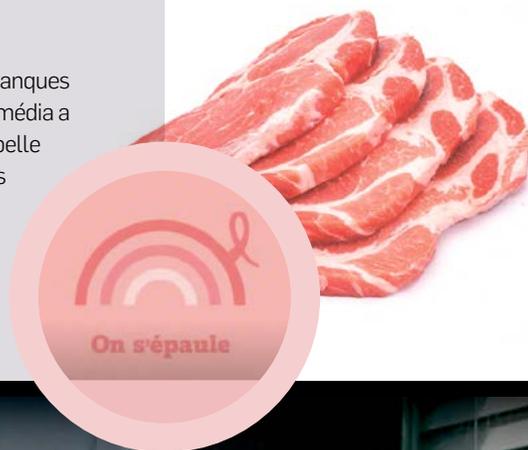
Comité Valorisation du produit et de la profession

Le comité de valorisation du produit et de la profession a tenu cinq rencontres en Teams et une rencontre en présentiel.

Ce comité a pour mandat de conseiller le CA des Éleveurs quant aux actions à réaliser pour augmenter la préférence de la viande de porc du Québec auprès des consommateurs et consommatrices d'ici. Il conseille aussi l'organisation quant aux moyens à prendre pour valoriser la profession, incluant des recommandations pour favoriser une utilisation judicieuse des budgets disponibles. ▮

On s'épaule, une campagne qui fait du bien!

On s'épaule est une initiative inspirante qui invite la population à donner aux Banques alimentaires du Québec. Avec la nature caritative du message télé, Cossette média a obtenu plus de 205 000 \$ en gratuité de publicité pour les Éleveurs, une belle façon de faire rayonner les valeurs de solidarité de l'organisation. En 2022, les Éleveurs de porcs du Québec ont renouvelé leurs dons annuels aux Banques alimentaires du Québec, et ce, pour les cinq prochaines années. Au total, un montant de 140 000 \$ sera remis aux familles québécoises dans le besoin afin de soulager la faim.



SERVICE COMPTABILITÉ ET FINANCES



ÉQUIPE

- ▶ Julie Leblanc, CPA / Directrice
- ▶ Marie-Claude Boudreau / Comptable de gestion
- ▶ Charles-Antoine Nadeau / Comptable
- ▶ Chantal Paquet / Comptable
- ▶ Josée Mercier / Technicienne comptable
- ▶ Annie Bouchard / Technicienne aux opérations
- ▶ Valérie Jasmine / Technicienne-comptable
- ▶ Cristina Tates / Technicienne-comptable
- ▶ Michèle Paradis / Technicienne administrative



Comité de vérification interne et finances

Le comité vérification interne et finances a tenu huit rencontres, incluant une rencontre de travail en janvier 2024.

Ce comité propose au conseil d'administration les budgets annuels et assure leur suivi. À cette fin, il rencontre annuellement les auditeurs, examine les états financiers des Éleveurs et les propose pour adoption au conseil d'administration. Il revoit les aspects financiers des politiques administratives, de financement et de placement et effectue le suivi des aspects financiers des litiges et des engagements. Le comité vérification interne et finances exécute également tout autre mandat que lui confie le conseil d'administration et lui fait rapport de ses activités et de ses recommandations.

Contributions

En 2023, plusieurs modifications aux contributions des Éleveurs sont survenues. En voici un aperçu :

► Arrêt de la contribution TI

Lors de l'Assemblée semi-annuelle tenue en novembre 2019, les délégués avaient adopté une résolution visant à hausser, pour une durée de trois ans, les contributions perçues sur les porcs d'abattage, les truies et les verrats dans le but d'assurer le financement des coûts liés à la modernisation du langage de programmation informatique des systèmes des Éleveurs.

Par ses décisions [11752](#) et [11753](#), la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) avait par la suite autorisé les modifications réglementaires requises à l'application de cette résolution. La contribution fut appliquée par les Éleveurs pour la période du 18 mars 2020 au 18 mars 2023.





► **Arrêt de la contribution spéciale**
– **Coût de la grève de l'abattoir d'Olymel à Vallée-Jonction**

Le 4 avril 2022, la RMAAQ avait émis l'ordonnance par sa décision 12166 voulant que les Éleveurs remboursent les sommes payables à Olymel par l'entremise d'une contribution spéciale de 0,0265 \$/kg pour les porcs de plus de 65 kg. Cette contribution spéciale fut appliquée à partir du 24 août 2022, et ce, jusqu'au 30 juin 2023.

Les Éleveurs ayant assumé, au cours de cette période, le remboursement des sommes dues à Olymel, cette contribution a permis de couvrir le déficit qui figurait aux états financiers des Éleveurs et assurera un meilleur équilibre des surplus afin de maintenir la cible de 9,5 M \$.

► **Nouvelle contribution liée au Fonds de compensation des pertes liées à la restructuration de la mise en marché des porcs**

Le 23 août 2023, conformément aux décisions 12429, 12430 et 12431 de la RMAAQ, les Éleveurs ont débuté le prélèvement de la contribution liée au Fonds de compensation des pertes liées à la restructuration de la mise en marché des porcs. Celle-ci s'élève à 0,0249 \$/kg et est applicable sur les porcs d'abattages de plus de 65 kg. Les sommes ainsi amassées servent à couvrir les frais inhérents au mécanisme de retrait temporaire de la production et au programme de vente de porcelets.

Programme de paiements anticipés

Depuis 2008, les Éleveurs agissent à titre d'agent d'exécution pour Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC) pour la gestion du Programme de paiements anticipés. Voici quelques faits saillants de la campagne 2022-2023 qui s'est terminée le 30 septembre 2023.

- Augmentation des montants sans intérêt disponibles à 350 000 \$;
- 104 participants, dont 14 nouveaux adhérents;
- Avances moyennes de 128 434 \$ en 2022 et de 228 763 \$ en 2023.



Rapport financier

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celles portant sur l'exploitation utilisée dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient les systèmes de contrôles internes, comprenant des politiques et procédures ainsi que la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus pour fournir l'assurance que l'actif de l'Organisme est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées, et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent des mesures d'audits internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction et les comités consultatifs et décisionnels concernés.

Les auditeurs indépendants Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommés par l'assemblée générale, ont audité les états financiers de l'Organisme conformément aux normes d'audits généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport avec la réserve qui suit. ▮

➔ Télécharger le rapport



Louis-Philippe Roy

Président du conseil d'administration
des Éleveurs

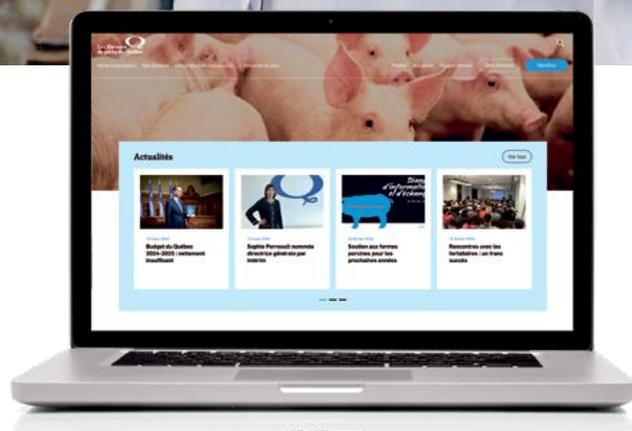


François Nadeau

Président du comité vérification interne
et finances



SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)



ÉQUIPE

- ▶ François Dumais / Directeur
- ▶ Heidi Mendizabal, ing., PSPO I / Chargée de projet
- ▶ Chantal Prud'homme, CTFL / Analyste d'affaires
- ▶ Hugues Jolicœur / Développeur principal AS400
- ▶ Yannick Simard / Développeur Web
- ▶ Sylvain Gauthier / Architecte de solutions
- ▶ Sara-Jeanne Healey-Côté / Développeuse Web
- ▶ Colombe Lebreux / Développeuse AS400
- ▶ Donald Sauvé / Développeur AS400
- ▶ Étienne St-Élien / Développeur Web
- ▶ Charles-André Bélanger / Administrateur de réseau
- ▶ Takfarinas Ait-Mohammed / Technicien informatique



Cybersécurité

Après avoir essuyé un cyberincident durant un court laps de temps, en octobre 2023, un ensemble de redressements prioritaires, issus d'un rapport de recommandations de la firme KPMG, a été amorcé afin de sécuriser davantage l'infrastructure technologique des Éleveurs.

À titre d'information, vous pouvez consulter les meilleures pratiques à appliquer pour contrer des cyberattaques au lien suivant sur le site Web du gouvernement du Canada :

[📄 Télécharger le document](#)

Programme Consolidation

Ayant amorcé la consolidation du parc applicatif « vieillissant » en avril 2022, le Service des TI a déployé la toute nouvelle plateforme Porctail.ca en janvier 2024. Issues des anciens systèmes Accesporc et AS400, plusieurs applications ont déjà été consolidées et déployées vers cette nouvelle plateforme. Porctail.ca n'est toutefois accessible, pour le moment, qu'au personnel des Éleveurs. Les travaux se poursuivront en 2024. ▮



SERVICES DES OPÉRATIONS ET DE LA MISE EN MARCHÉ

ÉQUIPE

- ▶ Claudine Lussier, agr., M. Sc. / directrice des Affaires juridiques de la Mise en marché et des Éleveurs
- ▶ Francis Arsenault / directeur des Opérations de la Mise en marché
- ▶ Daniel Hudon / conseiller à la Mise en marché
- ▶ Jean-François Proulx / directeur des normes d'abattage
- ▶ Sylvie Tremblay / coordonnatrice du service à la clientèle
- ▶ Hristina Bayiha / agente aux opérations
- ▶ Evelyn Avila / technicienne aux opérations
- ▶ Mélisa Bahl / commis aux opérations
- ▶ Lynda Favreau / technicienne aux opérations
- ▶ Guylaine Gagné / technicienne aux opérations
- ▶ Lyne Lachance / technicienne aux opérations
- ▶ Maxime Lacharité / technicien aux opérations
- ▶ Annik Lefebvre / technicienne aux opérations
- ▶ Marika Parent / technicienne aux opérations
- ▶ Angelica Tejada / technicienne aux opérations
- ▶ Sophie Trépanier / technicienne aux opérations
- ▶ Isabelle Moreau / secrétaire de direction



En décembre 2023, le Service de la Mise en marché a fait l'objet d'une réorganisation, avec la mise sur pied du Service des opérations de la Mise en marché, sous la direction de M. Francis Arsenault. Le service à la clientèle a également été placé sous sa responsabilité.

Quant au Service de la Mise en marché, il est toujours sous la direction de Claudine Lussier qui est notamment responsable de la négociation et de l'application de la Convention de mise en marché des porcs, des Affaires juridiques de la Mise en marché et des Éleveurs ainsi que du comité de mise en marché – Finisseurs et du comité de travail de la Convention.

SERVICE À LA CLIENTÈLE DE LA MISE EN MARCHÉ

Le service à la clientèle de la Mise en marché, coordonné depuis janvier 2023 par Sylvie Tremblay, est constitué d'une équipe de 12 personnes qui, dans leurs différentes spécialisations, accompagnent les éleveurs et éleveuses dans leurs démarches. La clientèle est également composée de transporteurs et du personnel des abattoirs, en plus de citoyens et citoyennes qui ont des questions sur la production porcine.

Les spécialisations du service à la clientèle

- ▶ Gestion de la base de données de la mise en marché
- ▶ Traitement des réclamations auprès des Acheteurs
- ▶ Mise en application des programmes PorcSALUBRITÉ, PorcBIEN-ÊTRE et PorcTRACÉ regroupés sous la bannière Excellence du porc canadien (EPC)
- ▶ Mise en application du Système de gestion des risques du marché (SGRM)
- ▶ Traitement des déclarations d'entrées de porcelets en atelier de finition et génération des prévisions de sorties
- ▶ Et, depuis quelques années, traitement des détournements de porcs dans le cadre de la gestion des surplus

En 2023-2024, le personnel du service à la clientèle a répondu à près de 5 575 demandes par téléphone en plus d'avoir traité d'innombrables demandes par courriel.

Principaux sujets des appels reçus par le service à la clientèle

- ▶ Ententes particulières
- ▶ Volumes de référence des bâtiments
- ▶ Diminution de la production
- ▶ Périodes de restriction de mise en marché
- ▶ Mécanisme de retrait temporaire de la production porcine
- ▶ Fermeture de l'abattoir d'Olymel à Vallée-Jonction
- ▶ Programme de vente de porcelets
- ▶ Écoulement et porcs en attente
- ▶ Détournement des porcs
- ▶ Déclarations d'entrées de porcelets en engraissement
- ▶ Programme de gestion des animaux morts à la ferme



COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ – FINISSEURS

Il appartient au comité provincial de mise en marché - Finisseurs d'élaborer tout projet de mise en vente en commun des porcs d'abattage ainsi que tout mécanisme de fixation de prix de ces porcs et de les soumettre aux Éleveurs de porcs du Québec. Le comité se doit également de mettre en place et d'assurer le suivi du système de vente en commun.

Le comité de mise en marché – Finisseurs a été très actif en 2023-2024. En effet, les membres du comité ont tenu pas moins de 26 réunions, en plus de 6 réunions conjointes avec le conseil d'administration. Parmi les principaux dossiers traités se trouvent :

- ▶ Négociation et conciliation de la Convention de mise en marché des porcs 2023-2026 comportant notamment la négociation d'une entente spécifique aux porcs de niche avec les Viandes Du Breton
- ▶ Suivi de l'application de la Convention, notamment auprès du comité de travail de la Convention
- ▶ Diminutions des capacités d'abattage d'Olymel, gestion des surplus de porcs (ententes d'abattage et détournements hors Québec), programme de vente de porcelets, mécanisme de compensation des places vides en pouponnière et en engraissement ainsi que suivi de l'écoulement des porcs
- ▶ Augmentation des capacités d'abattage de certains Acheteurs et gestion des réassignations de bâtiments
- ▶ Fermeture de l'abattoir d'Olymel à Vallée-Jonction, établissement du pourcentage de la réduction provinciale de production et négociation d'ententes spécifiques à l'écoulement des porcs
- ▶ Mécanisme de restriction de mise en marché et modifications du *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs* intégrant une exception pour les porcs de niche
- ▶ Travaux du comité AQINAC-Sollio-Éleveurs quant au mode de réduction de la production porcine
- ▶ Suivi des travaux relatifs au développement et à l'application du mécanisme de retrait temporaire de la production porcine élaboré par le Service des Affaires économiques
- ▶ Suivi relatif à l'établissement du nouveau coût de production et à d'autres travaux concernant l'ASRA
- ▶ Suivi des nouvelles ententes particulières NGV-SA et NGV-SA-CH des Viandes Du Breton et des ententes BEA d'Olymel et de CBCo Alliance ainsi que des ententes de porcs lourds d'Aliments ASTA
- ▶ Mandat de Classement 2000 à l'égard du classement des porcs et de l'examen des viscères dans les abattoirs
- ▶ Réflexion sur le porc Qualité Québec quant à ses caractéristiques de qualité et sa grille de classement
- ▶ Amélioration du processus des déclarations d'entrées de porcelets en engraissement
- ▶ Refonte du mode de calcul du coût de transport interrégional et négociation avec les Acheteurs, au sein du comité de travail de la Convention
- ▶ Révision du mode de calcul de la péréquation de transport régulier
- ▶ Suivi des divers dossiers légaux relatifs à la mise en marché des porcs
- ▶ Participation à une consultation dans le cadre de l'élaboration de la planification stratégique des Éleveurs





CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

Rappelons que le 12 janvier 2022, les Éleveurs de porcs du Québec et les Acheteurs entamaient des pourparlers pour le renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs (Convention) et qu'en septembre de la même année, afin d'éviter l'arbitrage et pour faciliter et accélérer les négociations, l'ex ministre des Finances du Québec, Me Raymond Bachand, s'est joint aux parties à titre de conciliateur. Les Éleveurs et les Acheteurs sont parvenus à une entente, le 15 avril 2023, ce qui a mis fin au processus de négociation et de conciliation qui s'est échelonné sur une période de plus de 15 mois. La Convention 2023-2026, homologuée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), est entrée en vigueur le 23 avril 2023.

Formule de prix

La Convention comporte, au premier plan, une nouvelle formule de prix basée exclusivement sur un pourcentage du rapport LM_PK602, lequel constitue la valeur de la carcasse reconstituée (*cutout*).

Au cours des dernières années, le secteur porcin a dû traverser une importante période de turbulence liée à diverses problématiques (pandémie, pénurie de main-d'œuvre, suspension des exportations vers la Chine, grève à l'abattoir de Vallée-Jonction, contexte mondial défavorable, etc.), lesquelles ont grandement affecté la mise en marché des porcs.

Dans ce contexte, et considérant que les Éleveurs visent un partenariat dans la filière porcine permettant un juste partage des risques de part et d'autre, tant en période de marché favorable que défavorable, le prix consenti au cours de la première année de la Convention correspondait à 85 % du cutout, soit un prix inférieur à celui de la concurrence. Une hausse graduelle de ce pourcentage a toutefois été prévue comme suit :

- Du 23 avril 2023 au 22 avril 2024 : 85,00%
- Du 23 avril au 22 juillet 2024 : 86,00%
- Du 23 juillet au 22 octobre 2024 : 86,50%
- Du 23 octobre 2024 au 22 janvier 2025 : 87,00%
- Du 23 janvier au 22 avril 2025 : 87,50%
- À compter du 23 avril 2025 : 88,00%

Complément de prix

Toujours dans l'optique d'un partage des risques du marché, la Convention prévoit, à l'annexe 7, l'application d'un complément de prix calculé sur la base des bénéfices nets du secteur Porc frais Est générés par Olymel. Ainsi, advenant le fait qu'Olymel dégage un bénéfice net par porc abattu positif, les autres Acheteurs paieront eux aussi aux Éleveurs un complément de prix par porc qui sera égal à celui payé par Olymel.

Pour la première année d'application de la Convention, les Éleveurs ont été informés, à la fin du mois de février 2024, que les résultats financiers d'Olymel étaient négatifs. Des rencontres d'échanges seront tenues pour assurer une compréhension et validation des méthodologies et principes comptables utilisés pour construire les états financiers du secteur Porc Frais Est d'Olymel, conformément aux clauses prévues à cet effet dans la Convention.



Clauses normatives

Alors que les parties ont traité de la majorité des articles de la Convention lors de la négociation, il a finalement été convenu, lors de la période de conciliation, de se limiter à modifier ou ajouter seulement quelques clauses considérées prioritaires.

- ▶ Modification de l'article 4.1.3 afin d'apporter plus de flexibilité dans le mode de suivi de la mise à jeun, du tatouage et de la propreté des porcs et l'émission d'avis de non-conformité et de déductions à cet égard, le cas échéant.
- ▶ Modification de l'article 6.5.1 afin de prévoir une période de six mois, au lieu de quatre, avant qu'une diminution de capacité d'abattage puisse s'appliquer après qu'un Acheteur en ait avisé les Éleveurs, accordant ainsi un délai supplémentaire pour assurer la gestion des surplus en cas d'impossibilité de réassigner les porcs à d'autres Acheteurs.
- ▶ Retrait du Système de gestion des prévisions et livraisons des porcs (SGPL) de l'article 6.6.3, lequel avait été introduit dans la Convention 2019-2022, et remplacement de celui-ci par l'obligation d'Olymel de transmettre aux Éleveurs, à chaque semaine, les réceptions et les abattages, tant pour les données prévisionnelles que réelles, comme présenté à l'annexe 3 de la Convention.
- ▶ Ajout, à l'article 13.1.2, portant sur le mandat du comité de travail de la Convention, de l'instauration, par les Éleveurs et Olymel, d'un nouveau mécanisme de suivi et de gestion de l'écoulement des porcs et du développement de nouveaux outils de suivi.

En outre, neuf annexes ont été intégrées dans la Convention, dont les suivantes qui sont en lien avec la réduction de capacité d'abattage :

- ▶ Clause de mouvance et de changements d'assignation (annexe 5)
 - Traite de l'établissement des volumes de porcs attribués à chaque Acheteur et encadre les demandes d'augmentation de leurs assignations.
- ▶ Entente quant à la gestion des porcs en surplus (annexe 6 et sous-annexes 6.1 à 6.3)
 - Traite de l'engagement d'Olymel et de CBCo Alliance à l'égard de l'abattage de porcs en surplus dans le contexte où les mécanismes légaux de réduction de la production, dont le mécanisme de retrait temporaire de la production, ne permettront pas de rétablir l'équilibre production-abattage avant plusieurs mois.
- ▶ Interprétation quant à la réduction de la production (annexe 8)
 - Traite de l'accord des parties à collaborer à la mise en place d'un processus de réduction ordonnée, harmonieuse et équitable de la production et qui assure une réduction proportionnelle et équitable entre les petites et les moyennes entreprises (PME) et les entreprises de grande taille (EGT).





Nouveauté pour les porcs de niche

Parmi les annexes de la Convention de mise en marché des porcs 2023-2026 se trouve également l'annexe 9, laquelle est spécifiquement consacrée aux porcs de niche.

Le contenu de cette annexe, qui a été négocié exclusivement avec les Viandes Du Breton, vient notamment préciser les principes s'appliquant en cas de résiliation d'une entente particulière de porcs de niche ou de gestion des porcs ayant reçu un traitement d'antibiotiques. Par ailleurs, l'annexe 9 vient également définir les nouvelles règles encadrant le Prix de pool moyen pondéré annuel (PPMPA) des porcs sans antibiotiques.

On entend par « Porcs de niche » les porcs *Biologique* et *Certified Humane*, élevés en vertu d'une entente particulière et respectant les modalités d'un cahier des charges supervisé et audité par un organisme de certification indépendant et universellement reconnu pour ces types de porcs, tel que défini au 2^e paragraphe de l'article 21.1 du *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs*.

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CONVENTION

Le comité de travail de la Convention est composé de représentants des Éleveurs et de chacun des sept Acheteurs signataires de la Convention de mise en marché des porcs.

Il a pour mandat général d'assurer la transition entre deux conventions. Quant à ses travaux spécifiques, ils sont inscrits aux conventions de mise en marché des porcs et varient selon les enjeux et besoins de l'heure.

Quatre réunions de travail ont été tenues par le comité de travail de la Convention en 2023-2024. Les trois premières, qui ont eu lieu en juillet, août et septembre 2023, ont permis de traiter plusieurs sujets d'importance pour le secteur, soit :

- le tarif de transport interrégional, dont le modèle de calcul avait fait l'objet d'une importante refonte en 2019 et qui a été adopté;
- le renouvellement du contrat de service de Classement 2000 et de son mandat;
- la gestion des surplus et l'arrimage de la production aux capacités d'abattage;
- les volumes d'assignation aux abattoirs et les intentions de certains Acheteurs d'augmenter leur capacité d'abattage.

Quant à la 4^e réunion du comité, tenue à la fin de janvier 2024, elle a principalement porté sur l'intention des Acheteurs de cesser le classement des porcs et sur la position des Éleveurs d'accepter cet arrêt conditionnellement à ce que les caractéristiques de qualité et la grille de classement du porc Qualité Québec soient revues afin que les éleveurs et éleveuses puissent conserver leur autonomie, notamment dans le choix de génétique et de l'alimentation.

Les membres du comité de travail de la Convention ont donné le mandat au comité technique des normes d'abattage de réaliser des travaux en ce sens en 2024.





Refonte du modèle de calcul de la tarification pour le transport interrégional

Le nouveau modèle de calcul de la tarification pour le transport interrégional est entré en vigueur le 9 juillet 2023, soit après plus de deux ans d'importants travaux d'analyse réalisés en collaboration avec les Acheteurs et les membres de l'Association québécoise des transporteurs d'animaux vivants (AQTAV). Rappelons que le coût de transport interrégional, qui concerne la distance entre l'abattoir de proximité reconnu par la Convention, soit celui situé le plus près d'un site de production, et l'abattoir de livraison, est assumé par les Acheteurs.

Les divers frais fixes et variables pris en compte dans le calcul du tarif ont été révisés à partir de la méthodologie calcul de coût de transport des Producteurs de lait du Québec à laquelle des ajustements ont été apportés pour tenir compte des particularités relatives à la production porcine. En complément, des enquêtes ont été menées pour documenter certains postes de dépenses

comme la consommation de diesel sur route. Pour la première période d'application, le nouveau taux de transport interrégional représentait une hausse de 25 % par rapport au taux calculé selon le modèle précédent. Cette hausse est venue freiner la refacturation des éleveurs et éleveuses pour l'écart entre le coût réel de transport interrégional et le coût assumé par les Acheteurs selon l'ancien tarif.

En outre, les travaux ont également porté sur la tarification lors de périodes de dégel, la majoration du tarif lors de ces périodes passant de 10 % à 15 %.

Par ailleurs, les membres du comité de travail de la Convention ont convenu à l'unanimité de réviser le tarif de transport interrégional avant la négociation des conventions de mise en marché des porcs afin que cette question soit réglée avant d'entamer les pourparlers.

STRATÉGIES D'ÉCOULEMENT ET DÉTOURNEMENTS DE PORCS HORS QUÉBEC

En début d'année 2023, les Éleveurs poursuivaient le détournement de 5 000 à 6 000 porcs chaque semaine vers des abattoirs à l'extérieur du Québec en raison de la réduction de la capacité d'abattage d'Olymel de 530 000 porcs par année depuis le 22 février 2022.

Rappelons que les Éleveurs avaient également à planifier la gestion de surplus additionnels de porcs du fait de l'annonce, par Olymel, de deux nouvelles réductions de capacité d'abattage de 250 000 et 855 000 porcs prenant effet en avril et en juin 2023 respectivement, pour un total de 1 105 000 porcs par année, soit environ 22 000 porcs par semaine. En outre, c'est en avril 2023, qu'Olymel annonçait la fermeture définitive de son usine d'abattage de Vallée-Jonction au mois de décembre suivant.

Étant donné la volonté des deux parties d'effectuer une réduction harmonieuse de la production porcine, les Éleveurs ont procédé à la signature d'une entente avec Olymel pour l'abattage d'un volume de 624 000 porcs pour la période du 30 avril 2023 au 13 janvier 2024. Cette entente a d'ailleurs été intégrée dans la Convention de mise en marché des porcs, à l'annexe 6.1. En complément, les Éleveurs ont procédé à la reconduction d'ententes d'abattage et à la signature de nouvelles ententes avec d'autres abattoirs du Québec et hors Québec.

Un autre volet de la stratégie de gestion de l'écoulement des porcs fut de procéder à la vente massive de porcelets hors Québec. Ainsi, un volume de près de 40 000 porcelets de 6 et de 25 kilos a été vendu par les Éleveurs par le biais d'un mécanisme de compensation de places vides en pouponnière et en engraissement. En complément, une entente signée avec Olymel a permis de vendre 150 000 porcelets et donc de réduire la pression dans les bâtiments d'élevage et dans les abattoirs de cet Acheteur.

Au courant de l'été 2023, Olymel a fait plusieurs représentations afin que les Éleveurs cessent l'écoulement de porcs hors Québec. L'entreprise évoquait alors un manque de porcs en juillet. Les Éleveurs ont donc cessé le détournement de 2 400 porcs vers l'Ouest canadien à la fin du mois d'octobre, sur la base d'une entente par laquelle Olymel se portait garant de l'abattage de ce volume supplémentaire jusqu'à la fin du mois de juin 2024, tout en contrôlant le poids des porcs et évitant les porcs en attente au retour de la période des Fêtes.

Pour différentes raisons, dont les délais dans la mise en place du mécanisme de retrait et la production plus élevée que prévue chez les partenaires d'Olymel, et face à une augmentation importante du nombre de porcs en attente et du poids moyen de ceux-ci au retour des Fêtes, les Éleveurs ont dû procéder à nouveau, dès la 3^e semaine de janvier 2024, au détournement d'en moyenne 7 000 porcs par semaine.





FERMETURE DE L'USINE D'OLYME À VALLÉE-JONCTION ET LOGISTIQUE DU TRANSPORT

La fermeture de l'usine d'Olymel à Vallée-Jonction a comporté son lot de défis, notamment, à l'égard du transport des porcs de cette importante région, en termes de volume de production, vers les autres abattoirs d'Olymel situés plus à l'Ouest du Québec. Les membres du comité de mise en marché – Finisseurs ont suivi ce dossier de près et initié deux rencontres d'échanges, en août 2023, avec quelques transporteurs de la Beauce. Celles-ci ont mené à une rencontre de travail avec Olymel, dans le but de mettre en place une stratégie quant au transport. Une rencontre d'échanges avec les éleveurs et éleveuses des régions de la Beauce et des Deux Rives ainsi qu'avec des transporteurs a également été tenue afin de faire le point et de s'assurer de la faisabilité de la réorganisation du transport. La collaboration de tous les partenaires concernés a permis de mettre en œuvre les solutions envisagées au moment de la fermeture de cet abattoir, le 20 décembre 2023.

Révision de la péréquation de transport régulier

Anticipant que ce réaménagement allait se traduire par une hausse importante du coût de transport par porc pour les éleveurs et éleveuses concernés, puisque l'abattoir de Vallée-Jonction ne serait plus considéré comme un abattoir de proximité, le comité de mise en marché – Finisseurs a initié, en octobre 2023, des travaux de révision de la péréquation des frais de transport régulier. Mentionnons que celle-ci est encadrée par le *Règlement sur la mise en commun des frais de transport des porcs* dont la dernière mise à jour a été réalisée en 2000. Selon ce règlement, une compensation financière est accordée pour les frais de transport régulier encourus après les 125^e km de la ferme à l'abattoir le plus près et excèdent un coût de 3,75 \$ par porc, et ce, en se basant sur la plus basse soumission de transport reçue pour chaque éleveur admissible.

La phase 1 de ces travaux de révision a consisté en une révision partielle en vue de la fermeture de l'abattoir de Vallée-Jonction. Les nouvelles modalités d'application de la péréquation ont été établies en respect du règlement en vigueur, en se basant sur un sondage réalisé auprès de transporteurs pour établir le coût de transport pour des strates de distances entre le site de production et l'abattoir de proximité.

Projet de refonte en 2024

Quant à la phase 2 des travaux, elle consiste en une refonte complète du mode de calcul de la péréquation. Les nouvelles modalités proposées seront présentées dans le cadre de la tournée régionale du printemps 2024 et, le cas échéant, un projet de modification du *Règlement sur la mise en commun des frais de transport des porcs* sera présenté aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle du mois de juin 2024.



ACCOMPAGNEMENT DES ÉLEVEURS ET ÉLEVEUSES QUANT À LA DÉCLARATION DES ENTRÉES DE PORCELETS

Un travail d'optimisation du contrôle des déclarations d'entrées de porcelets en atelier de finition a été entrepris par le Service des opérations à l'automne 2023, sous l'égide du comité de mise en marché-Finisseurs. Ce projet, réalisé avec la collaboration des responsables des opérations chez Olymel, a pour but d'améliorer l'exactitude des prévisions de sorties de porcs des bâtiments d'élevage et conséquemment la planification des abattages.

L'analyse et le suivi des déclarations a notamment permis de constater que certains éleveurs et éleveuses déclaraient leurs entrées de porcelets en retard, et ce, pour différentes raisons. Une communication spéciale leur a donc été adressée afin de les sensibiliser à l'importance d'effectuer leurs déclarations le plus rapidement possible et au plus tard dans le délai prescrit de 21 jours suivant l'entrée des porcelets, mais également de les conscientiser quant à l'impact de tels retards sur la gestion de l'écoulement des porcs, surtout en période de porcs en attente.

Par ailleurs, le constat fut fait qu'avec le mode de déclaration actuel, le délai de 9 à 10 semaines pour la transmission des prévisions de sorties de porcs aux Acheteurs avant leur livraison à l'abattoir constituait la période la plus longue pouvant être atteinte. Or, l'objectif à cet égard est d'établir une prévision du nombre de porcs à venir 17 semaines avant la date prévue d'abattage. Pour y parvenir, il sera nécessaire de travailler avec des données provenant des propriétaires de truies, soit notamment les dates des sevrages. Les travaux se poursuivront donc en ce sens avec le comité des Naisseurs en 2024. Ces travaux à l'égard des déclarations d'entrées de porcelets figurent d'ailleurs à la Convention de mise en marché des porcs 2023-2026 et visent à se doter de nouveaux outils de suivi et de gestion de l'écoulement des porcs.

OUTILS RÉGLEMENTAIRES POUR LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION

Face à la réduction importante des capacités d'abattage et à la nécessité d'équilibrer à plus long terme la production porcine aux capacités d'abattage disponibles au Québec, les Éleveurs ont poursuivi le développement du mécanisme de restriction de mise en marché, mais également du mécanisme de retrait temporaire de la production porcine pour lequel le Service des Affaires économiques avait entamé des travaux en décembre 2022.

Mécanisme de restriction de mise en marché

Rappelons que lors d'une séance publique tenue par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 1^{er} février 2023, les Éleveurs avaient présenté un mécanisme permettant d'appliquer des périodes de restriction de mise en marché, soit de réduire les volumes de référence de chaque site de production au prorata de la quantité de porcs déterminée comme surplus de mise en marché. Le 17 mars suivant, la Régie adoptait les modifications du *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs* à cet effet.

En vue de cette séance publique et afin d'obtenir l'appui de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) et de Sollio Groupe Coopératif (Sollio), les Éleveurs s'étaient alors engagés, par le biais d'un protocole d'entente, à revoir avec ces deux organisations la définition et le mode de calcul du volume de référence ainsi que la question de la réduction de la production par site et par entreprise. Le comité de travail AQINAC-Sollio-Éleveurs a donc été mis sur pied, avec trois membres de chacune des organisations, et entamé ses travaux à la fin du mois de mars 2023.

Travaux du comité AQINAC-Sollio-Éleveurs

Avec l'avènement du mécanisme de retrait temporaire de la production, il fut convenu que celui-ci constituerait la première étape de la réduction de la production et qu'au besoin, soit si la réduction de la production était insuffisante par le biais de ce mécanisme, la balance de réduction serait effectuée par le biais de l'application d'une période de restriction de mise en marché.

En outre, les travaux du comité se sont appuyés sur l'approche du mécanisme de retrait par laquelle les entreprises porcines sont réparties en deux groupes, soit celui des entreprises de grande taille (EGT) et celui des petites et moyennes entreprises (PME), l'objectif étant d'assurer une réduction équitable de la production et de conserver la proportion de production de chacun de ces deux groupes.

Au terme de 17 rencontres de travail, les orientations alors définies furent acceptées par le comité porc de l'AQINAC, par le groupe Sollio ainsi que par les délégués des Éleveurs réunis en assemblée générale extraordinaire le 8 décembre 2023. Les travaux se sont poursuivis en début d'année 2024 avec l'objectif d'en venir à une entente menant au dépôt, à la Régie, d'un *Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché des porcs*.



Les entreprises porcines sont réparties en deux groupes, soit les EGT et les PME, l'objectif étant d'assurer une réduction équitable de la production et de conserver la proportion de production de chacun de ces deux groupes.



Orientations du comité AQINAC-Sollio-Éleveurs : Grands principes

- ▶ Les entreprises porcines sont réparties en deux groupes, soit celui des EGT et des PME, tel que défini par la Financière agricole du Québec (FADQ) aux fins du programme de l'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA).
- ▶ Le volume de production initial reconnu pour chaque EGT et pour le groupe des PME est celui de l'année 2022.
- ▶ Dans le cas des EGT, il s'agit du volume de porcs assurables confirmé par la FADQ et auquel certains ajustements sont apportés, le cas échéant, pour tenir compte des porcs non assurables qui sont livrés dans les abattoirs du Québec (ex. : ajout du volume de porcelets achetés en l'Ontario).
- ▶ Les EGT et les PME sont visées par l'application des règles de production suivantes, soit :
 - Chacun des bâtiments de finition d'une EGT, en propriété ou à forfait, et ce, tant en TPTV qu'en rotation, a une capacité de production basée sur la règle de 8 pi² par place porc. Dans le cas des PME, et dans un souci d'équité avec les EGT, les bâtiments à forfait, tant en TPTV qu'en rotation, sont également visés par cette règle alors que les bâtiments en propriété sont d'emblée tenus de respecter les normes de bien-être animal.
 - La capacité de production de chacun des bâtiments doit respecter la règle du 8 pi² par place porc est établie selon une rotation de :
 - 2,7 lots par année (écart 2,5 à 2,9) pour l'élevage de porcelets ± 25 kg;
 - 2,1 lots par année (écart de 1,9 à 2,3) pour l'élevage en « wean-to-finish ».
 - Pour les bâtiments qui doivent se conformer à cette règle du 8 pi², une marge de 5 % est accordée pour les entrées de porcelets.

Phase de réaménagement et phase de relations commerciales

La période au cours de laquelle la production provinciale de porcs sera réduite est divisée en deux grandes phases, soit la phase de réaménagement et la phase de relations commerciales.

- ▶ La phase de réaménagement est la phase au cours de laquelle il y a réduction de la production.

Conformément à l'objectif d'assurer une réduction équitable de la production entre le groupe des EGT et celui des PME, chaque EGT devra réduire sa production de 9 % jusqu'à l'atteinte de son volume de production maximal autorisé alors que le groupe des PME devra réduire la production de ce même pourcentage jusqu'à l'atteinte du volume de production maximal établi pour celui-ci. Dans les deux cas, l'objectif de 9 % de réduction de la production, et donc de dépeuplement, doit être atteint au plus tard le 1^{er} octobre 2024.

Comme la réduction de la production passera, dans un premier temps, par le mécanisme de retrait temporaire de la production porcine, il fut convenu que la réduction ainsi obtenue sera appliquée individuellement, à chaque EGT, alors que pour les PME, elle sera appliquée collectivement, soit à l'échelle du groupe des PME. C'est d'ailleurs en raison de l'application d'un tel mécanisme, mais également parce que le volume de production est lié au bâtiment et non au propriétaire des porcs, que les EGT peuvent, se défaire de forfaitaires (cessation de contrats) afin de réduire leur volume de production, et ce, jusqu'à l'atteinte de l'objectif de réduction de 9 % établi par les Éleveurs.

- ▶ La phase de relations commerciales correspond, quant à elle, à la phase au cours de laquelle il y a maintien, à l'échelle provinciale, du volume de production réduit.

Cette phase est caractérisée par la reprise des relations commerciales (changement de statut ou de groupe, achat de bâtiments, etc.) en respect du plafond provincial de production autorisé.

Tant en phase de réaménagement qu'en phase de relations commerciales, le suivi et le contrôle des volumes de production et des règles de production établies seront assurés par les Éleveurs. ▀



SERVICE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

ÉQUIPE

- ▶ Renaud Sanscartier, agr., M. Sc. / Directeur
- ▶ Simon Leclair, agr. / Directeur adjoint
- ▶ Yves Garceau, agr. / Conseiller agro-économique
- ▶ Charles Gagné / Économiste agricole
- ▶ Kéliane Nadeau / Agente de projets - Environnement et cohabitation



Portrait régional de la production porcine 2023

Syndicats affiliés	Nombre d'entreprises	Nombre de producteurs	Nombre de truies	%	Nombre de porcs produits	%	Valeur des ventes à la ferme (millions \$)	Valeur ajoutée de l'élevage à l'économie (millions \$) 2021	Emplois élevage 2021	Emplois filière 2021
Les Éleveurs de porcs de la Montérégie	465	773	53 633	19 %	2 450 735	36 %	583 \$	342 \$	2 392	8 052
Les Éleveurs de porcs des Deux Rives	235	416	59 464	22 %	1 071 726	16 %	255 \$	200 \$	2 334	7 855
Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec	204	316	42 346	15 %	1 097 582	16 %	261 \$	179 \$	1 697	5 712
Les Éleveurs de porcs de la Beauce	266	467	34 194	12 %	1 030 185	15 %	245 \$	160 \$	1 487	5 004
Les Éleveurs de porcs de l'Estrie	121	205	30 129	11 %	510 819	7 %	122 \$	98 \$	1 070	3 602
Le Syndicat des Éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides	102	205	25 362	9 %	285 406	4 %	68 \$	66 \$	881	2 967
Les Éleveurs de porcs de la Mauricie	41	78	13 282	5 %	210 317	3 %	50 \$	41 \$	506	1 702
Les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent	48	77	18 153	7 %	173 002	3 %	41 \$	44 \$	683	2 298
Total	1 482	2 537	276 563	100 %	6 829 772	100 %	1 625 \$	1 130 \$	11 050	37 191

Source : Les Éleveurs de porcs du Québec, Statistique Canada, MAPAQ

Commentaires : La production porcine est un important générateur d'activité économique et d'emplois avec des ventes à la ferme de plus de 1,6 milliard \$ en 2023 et en contribuant à la création et au maintien de plus de 31 000 emplois dans toutes les régions du Québec.



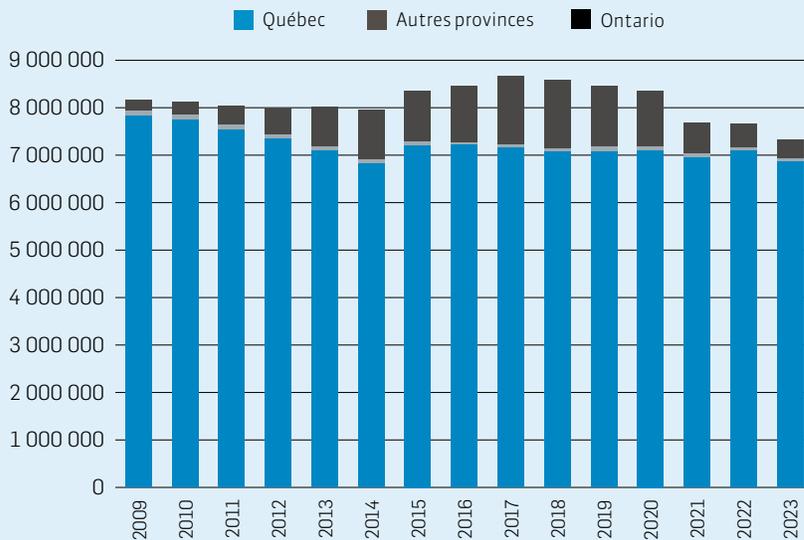
Valeur et volume des exportations québécoises de porc (frais, réfrigéré et congelé)



Source : Statistique Canada - Catsnet Analytics

Commentaires : Les perturbations liées à la COVID-19 et à la fermeture d'un abattoir, combinées à la morosité des marchés étrangers, a entraîné une baisse moyenne annuelle de plus de 10 % des exportations de viande porcine québécoise au cours des 3 dernières années (2021 à 2023) tant en valeur qu'en quantité.

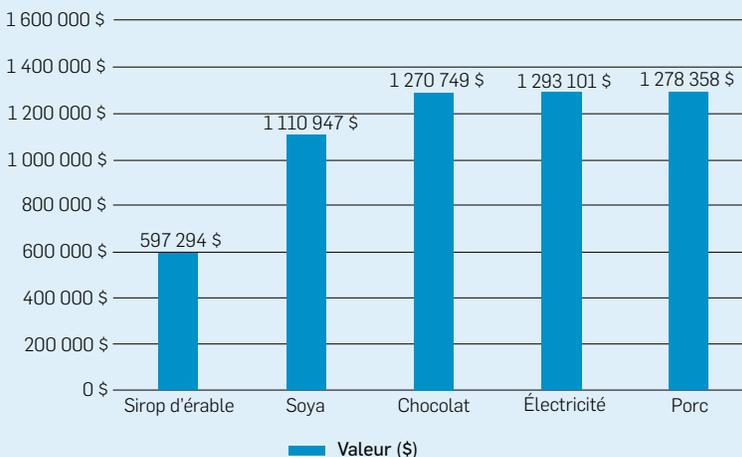
Origines des porcs abattus au Québec



Source : Les Éleveurs de porcs du Québec

Commentaires : Entre 2010 et 2018, pour compenser la baisse de la production québécoise de porcs, les abattoirs du Québec ont augmenté leurs importations annuelles de porcs ontariens de 250 000 à plus de 1,4 million de têtes. Depuis 2019, la stabilisation de la production porcine québécoise à 7 millions de têtes, combinée au ralentissement des abatages lié à la COVID-19 puis à la fermeture d'un abattoir, amène une diminution du nombre de porcs ontariens abattus au Québec. Ceux-ci passent de 1,2 million en 2020 à 412 000 têtes en 2023.

Exportations porcines 2023 ('000 \$ can)



Source : Statistiques Canada : le commerce international de marchandises du Canada

Commentaires : Le porc est le produit bioalimentaire le plus exporté par le Québec, devant le chocolat, le soya et le sirop d'érable. Avec une valeur de près de 1,3 milliard de \$ en 2023, le Québec exporte autant de porcs que d'électricité.



Comité Élevage à forfait

Ce comité a pour objectif de conseiller les Éleveurs de porcs du Québec sur des questions spécifiques en lien avec des mandats émanant du conseil d'administration. Plus particulièrement, le comité a pour mandat de :

- ▶ De formuler des recommandations quant aux diverses dispositions que l'on devrait retrouver à l'intérieur d'un contrat d'élevage à forfait.
- ▶ De proposer un projet de contrat qui servira de référence pour les parties qui s'engagent dans une relation d'élevage à forfait.
- ▶ De soumettre une grille de calcul qui pourra servir de guide pour définir la valeur qui devrait être reconnue pour les investissements et travaux réalisés par l'entreprise qui élève sur une base forfaitaire, tant pour les volets maternité que finition.
- ▶ De proposer une méthode d'indexation de ladite grille.
- ▶ De formuler une ou des recommandations quant à la diffusion des outils qui auront été développés.
- ▶ De conseiller les Éleveurs quant aux moyens à prendre pour mieux connaître les besoins et attentes des éleveurs à forfait à l'égard des Éleveurs.

➡ Le comité a tenu trois réunions au cours de l'année.

Le comité Élevage à forfait a repris ses activités de manière plus soutenue au courant de l'année 2023. Il a notamment travaillé avec le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) à la mise à jour de l'indicateur de rémunération de l'élevage à forfait pour le volet engraissement et au développement d'un nouvel indicateur pour le volet pouponnière, ceci à partir de l'étude 2022 du coût de production.

Par ailleurs, deux rencontres ont été tenues à huis clos avec les éleveurs et éleveuses à forfait au mois de février 2024, soit à Lévis et à Saint-Hyacinthe. Celles-ci ont permis d'échanger avec plus de 200 personnes sur la réduction de la production porcine et sur les impacts du contexte actuel sur leur entreprise. Plusieurs questions de la salle ont également permis au président des Éleveurs, Louis-Philippe Roy, d'apporter des éléments d'information supplémentaires. Cette activité ayant été fort appréciée, les éleveurs et éleveuses ont émis le souhait qu'elle soit renouvelée en 2025.

Comité Coût de production

À propos de l'application des programmes de sécurité des revenus, le comité Coût de production :

- ▶ Assure le suivi de la réalisation de l'enquête servant à établir le coût de production pour l'application du programme ASRA et l'indexation de celui-ci en cours d'application; soumet en plus le rapport de ses analyses et recommandations au conseil d'administration des Éleveurs.
- ▶ Fait une veille des enjeux et questions concernant les différents programmes de sécurité des revenus et, le cas échéant, conseille les Éleveurs quant aux orientations à prendre en regard de ces enjeux et questions. Plus spécifiquement, le comité assure une veille sur les besoins en matière d'investissements dans les entreprises en se référant aux entreprises qui participent à l'enquête sur le coût de production des Éleveurs.

À l'égard de la connaissance et de la réduction des coûts de production, le comité :

- ▶ Conseille les Éleveurs quant aux outils à développer pour favoriser une bonne connaissance des coûts de production. Plus spécifiquement, le comité se penche sur :
 - 1) Les montants investis par les Éleveurs dans le but de connaître et suivre l'évolution des coûts de production à la ferme.
 - 2) Les orientations à prendre afin d'optimiser le rapport coût/bénéfice desdits montants investis.
 - 3) L'utilisation qui pourrait être faite desdits outils.
- ▶ Conseille les Éleveurs en s'appuyant sur les objectifs stratégiques quant aux actions qui devraient être menées afin de favoriser une amélioration de la rentabilité des entreprises par une réduction des coûts.

👉 Le comité a tenu cinq réunions au cours de l'année.

Le comité Coût de production a été très actif en 2023-2024, notamment avec la participation aux travaux de l'enquête sur le coût de production 2022 et l'entrée en vigueur d'un nouveau modèle ASRA au début de 2024. Les représentants des Éleveurs au comité sectoriel sur le coût de production 2022 ont poursuivi leur engagement en 2023. Ce comité est également composé de délégués du CECPA, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de La Financière agricole du Québec (FADQ). L'étude du coût de production 2022 réalisée par le CECPA a résulté en une baisse significative de couverture par rapport au modèle précédent, malgré des gains de productivité limités sur les fermes. Le comité Coût de production des Éleveurs s'est penché sur les raisons pouvant expliquer ce résultat afin de s'assurer que le modèle soit aussi fidèle que possible à la réalité, bien que l'année d'enquête (2022) fût atypique à plusieurs égards (prix des grains, porcs en attente, etc.). Plusieurs travaux complémentaires ont été identifiés en collaboration avec la FADQ qui mènera ceux-ci en 2024. Parmi les enjeux ciblés, mentionnons les ventes importantes de

porcelets hors Québec, l'impact des cultures associées et la répartition du coût de production ASRA entre les ateliers naisseurs et finisseurs.

Concernant ce dernier point, le comité Coût de production a confié un mandat à Forest Lavoie Conseil afin de documenter la méthodologie utilisée par le CECPA pour déterminer la répartition du coût de production entre les ateliers. Ce mandat avait également pour objectif de présenter diverses solutions permettant de mitiger l'impact de changements possibles de la répartition actuelle. Les résultats de cette étude contribueront aux travaux à venir avec la FADQ.

Par ailleurs, les membres du comité ont également adressé une demande à la FADQ et au CECPA afin de mesurer certains éléments du coût de production du porc en région éloignée. L'étude est en cours.

Enfin, dans le contexte de réduction de la production qui a marqué 2023, et dans un souci d'équité envers tous les éleveurs et éleveuses, le comité a effectué plusieurs représentations auprès de la FADQ afin de restreindre temporairement l'assurabilité de nouvelles truies, une demande qui fût malheureusement refusée.



L'enjeu des contributions des adhérents, qui ont fortement augmenté à la suite des importantes compensations des dernières années, a également été soulevé.



Soutien des entreprises

L'année 2023-2024 a été marquée par la réalisation d'une enquête de coût de production par le CECPA, de telles enquêtes étant réalisées aux cinq ans. Les résultats de cette enquête ont mené à la mise en œuvre, en janvier 2024, du nouveau modèle ASRA, le principal programme de sécurité du revenu en production porcine.

Comme mentionné, les Éleveurs ont suivi de près ces travaux et ont fait de nombreuses représentations auprès de la FADQ afin que le nouveau modèle ASRA offre un niveau de couverture adéquat aux entreprises porcines. L'enjeu des contributions des adhérents, qui ont fortement augmenté à la suite des importantes compensations des dernières années, a également été soulevé. Rappelons que ces compensations découlaient en partie des ajustements à la baisse du prix de la Convention de mise en marché des porcs 2019-2022 qui avaient été accordés de façon exceptionnelle aux Acheteurs et pour lesquels les Éleveurs avaient alors souligné qu'il n'appartenait pas aux entreprises porcines d'assumer seules ce coût. Ainsi, les démarches effectuées auprès de la FADQ ont notamment mené à l'identification de travaux complémentaires sur le revenu stabilisé qui seront réalisés en 2024, mais également à la mise en place d'un nouveau processus visant à limiter les hausses importantes des contributions des adhérents.

Néanmoins, en raison des enjeux financiers engendrés par ce contexte, et auxquels les entreprises porcines doivent faire face, et en réponse à l'intervention du ministre Lamontagne qui s'était engagé à être présent auprès des éleveurs et éleveuses une fois qu'une entente serait intervenue avec les Acheteurs à l'égard de la Convention, les Éleveurs ont élaboré une Stratégie de soutien et d'accompagnement des entreprises porcines.

Cette stratégie a été développée avec la collaboration des comités Coût de production et Élevage à forfait des Éleveurs, ainsi qu'avec des partenaires externes. Elle vise à soutenir les entreprises porcines à court terme, à faire face aux enjeux de liquidités, ainsi qu'à moyen terme, pour la modernisation de leurs installations et l'amélioration de leur rentabilité. Elle s'appuie sur trois axes d'intervention, soit :

Axe 1	Axe 2	Axe 3
Soutien financier à court terme	Diagnostic et plan d'action	Accompagnement adapté

En mars 2024, la Stratégie a été soumise au MAPAQ, dont l'implication financière est essentielle pour sa mise en œuvre. Au moment de la rédaction de ce rapport annuel, une réponse était en attente.





Comité des naisseurs

Il appartient au comité des naisseurs :

- ▶ d'élaborer tout projet de mise en vente en commun des porcelets et des truies de réforme;
- ▶ d'élaborer tout mécanisme de fixation des prix des porcelets et des truies de réforme;
- ▶ d'élaborer tout projet relatif à la production des porcelets et des truies de réforme et de les soumettre aux Éleveurs de porcs du Québec;
- ▶ de mettre en place et d'assurer le suivi du système de vente en commun.

Le comité a tenu six réunions au cours de l'année.

Pendant la dernière année, le comité des naisseurs a notamment poursuivi les réflexions entamées au sujet de la mise en marché collective des porcelets. En effet, dans le contexte de la réduction de la production porcine au Québec, les membres du comité ont été sollicités afin de mettre en place des mécanismes permettant de préserver un équilibre entre la production de porcelets et les infrastructures d'engraissement disponibles au Québec.

La première solution mise de l'avant était de demander à la FADQ de mettre en place un gel des unités assurables pour le programme ASRA porcelets, une demande qui fut malheureusement refusée. En parallèle à cette démarche, les membres du comité ont entamé une réflexion visant l'adoption d'un dispositif réglementaire permettant une gestion équilibrée de la production en maternité.

Par ailleurs, le comité a entamé des travaux visant l'élaboration d'un projet de mise en marché collective volontaire pour les sujets de réforme, lequel se poursuivra en 2024.

Service de gestion des risques de marché

L'année 2023 a été une année plutôt tranquille quant au Service de gestion des risques de marché (SGRM). En effet, le nombre de transactions réalisées a été inférieur à celui des dernières années. Ceci s'explique notamment par une conjoncture de marché défavorable à la contrepartie.

Le SGRM demeure tout de même un outil important pour les Éleveurs. Une hausse des transactions a d'ailleurs été observée au début de 2024, les marchés devenant plus favorables. Il est prévu que les travaux en lien avec la promotion du service soient remis de l'avant au courant de la prochaine année.





Réduction de la production

En réponse aux avis de réduction d'achats de porcs reçus de deux Acheteurs, d'octobre 2021 à février 2023, les Éleveurs avaient initialement évalué qu'une diminution de la production provinciale de l'ordre de 15 % était nécessaire pour arriver à un équilibre entre la production et la demande de porcs d'abattage dans la province.

Cependant, ces mêmes Acheteurs ainsi que certains autres ayant depuis annoncé leur désir d'augmenter leurs approvisionnements de porcs, la réduction de la production provinciale a été réévaluée à 9 %. Rappelons que des travaux visant à déterminer les paramètres réglementaires d'application de périodes de restriction de mise en marché des porcs avaient débuté en août 2022. C'est en marge de ceux-ci que les Éleveurs ont évalué que la mise en place d'un mécanisme visant à retirer des bâtiments de la production serait toutefois le moyen le moins dispendieux pour le secteur d'atteindre cet objectif de réduction.

Le comité de travail responsable, qui avait entrepris les travaux d'élaboration du mécanisme de retrait temporaire de la production en décembre 2022, les a poursuivis en 2023. À la suite de plusieurs séances de travail, les modalités de fonctionnement de ce mécanisme ont été entérinées par le conseil d'administration et un projet de modification du *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs* a été soumis à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour approbation. Cette dernière a rendu la décision 12431 le 7 août 2023 par laquelle elle approuvait les modifications réglementaires, autorisant par le fait même la mise en application du mécanisme de retrait temporaire de la production porcine. Mentionnons qu'il s'agit d'une première au Québec, toutes productions confondues, laquelle permettra un ajustement ordonné de la production porcine tout en assurant le maintien de la compétitivité des entreprises demeurant dans le secteur.

Considérant l'urgence de réduire la production, un premier appel d'offres a été lancé auprès des éleveurs et éleveuses le 5 juin 2023, sous réserve de l'approbation du mécanisme par la RMAAQ.

Dans le cadre de ce premier concours, les Éleveurs ont reçu plus de 300 formulaires d'intention de participation au mécanisme, lesquels se sont traduits en 250 soumissions. De ce nombre, 79 ont été retenues, permettant une réduction de la production estimée à un peu plus de 3 %. En complément, un deuxième appel d'offres a été lancé le 10 décembre 2023 pour lequel 40 nouvelles soumissions ont été reçues. L'objectif des Éleveurs est d'atteindre une réduction globale de 7 % de la production provinciale par le biais du mécanisme, les Éleveurs ayant évalué que le dernier 2 % de réduction nécessaire pour atteindre l'objectif provincial de 9 % s'était réalisé naturellement, avec l'arrêt de production de certaines fermes.





Comité Cohabitation et environnement

Ce comité est dédié aux enjeux combinés de développement durable de la production et de cohabitation. Il a pour mandat de :

1. Proposer, à la lumière des règles en vigueur et des préoccupations de la population, une stratégie d'actions concertées impliquant les différents acteurs (éleveurs, syndicats, partenaires) afin de :
 - I. S'assurer que les entreprises disposent d'un cadre légal qui leur permettra de s'adapter aux nouvelles réalités (BEA, biosécurité vs nouveaux sites, révision du modèle d'entreprise);
 - II. Rassurer la population et les décideurs quant à l'engagement des entreprises et aux mesures prises pour répondre aux préoccupations de la population.
2. S'assurer que l'on dispose de données crédibles et à jour, notamment quant à la charge d'odeur à la ferme et lors de l'épandage et quant à l'efficacité des différentes technologies ou pratiques;
3. Proposer, le cas échéant, les modifications qui devraient être apportées aux règles environnementales en vigueur.
4. Veiller à la mise en œuvre du rapport de responsabilité sociale et formuler les recommandations d'usage quant aux mesures à prendre pour atteindre les objectifs visés.

Le comité a tenu deux réunions au cours de l'année.

Consultations publiques

Les Éleveurs ont mandaté une firme pour effectuer un diagnostic des assemblées municipales tenues dans le cadre des consultations publiques exigées par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lorsqu'une demande de permis ou de certificat est faite en vue de la construction, de la transformation ou de l'agrandissement d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin. Le mandat consistait également à identifier des pistes d'intervention.

Celles-ci sont toujours en rédaction, mais les résultats de l'étude démontrent que les éleveurs et éleveuses ainsi que leurs consultants sont bien préparés pour les audiences. Or, les municipalités et les ministères se trouvent souvent dans une situation où ils manquent de ressources et de connaissances, ce qui rend les assemblées plus difficiles à gérer. Les petites municipalités sont d'autant plus touchées par le manque d'outils à leur disposition. Les premières pistes de réflexion pour améliorer les consultations portent entre autres sur le développement de guides pratiques pour faciliter la mitigation et sur la création de groupes tactiques au sein des différents ministères pour appuyer les municipalités lors des consultations publiques. Les travaux se poursuivront en 2024.



Plan d'agriculture durable

Dans le cadre du Plan de mise en œuvre 2021-2025 du Plan d'agriculture durable (PAD) du gouvernement du Québec, le comité Cohabitation et environnement a travaillé sur le projet « Réduire l'impact environnemental de la fertilisation par une saine gestion des lisiers de porc ». Ce projet a pour objectif principal d'optimiser la gestion des effluents d'élevage porcins afin de réduire les pertes environnementales liées aux pratiques d'épandage, en informant les éleveurs et autres intervenants du secteur sur les pratiques à mettre de l'avant lors de situations définies.

Le projet va bon train. En effet, trois capsules vidéo ont été réalisées, représentant chacune une saison différente, soit le printemps, l'été et l'automne. Chacune d'elles explique les bonnes pratiques à adopter au cours de la saison abordée ainsi que les avantages des initiatives proposées. En complément, des activités de formation basées sur ces capsules ainsi qu'une conférence sont prévues en 2024.

Amélioration du bilan environnemental

Les Éleveurs ont maintenu le cap sur les bilans socioéconomiques, eau et des émissions GES. Bien que d'année en année les résultats demeurent stables, le secteur de la production porcine du Québec continue de se comparer avantageusement d'un point de vue environnemental par rapport aux principaux exportateurs de porc.

Afin de poursuivre l'amélioration du bilan environnemental du secteur porcin, les Éleveurs avaient identifié, avec l'appui de consultants, une série de mesures prometteuses. Les résultats des modélisations réalisées en 2023 démontrent toutefois que celles-ci n'apporteraient pas les améliorations significatives souhaitées aux bilans actuels.

Ayant le souci d'une amélioration constante, les Éleveurs retourneront à la table de discussion pour identifier de nouvelles pratiques à étudier. En parallèle, les Éleveurs ont débuté un partenariat avec le Conseil canadien du porc pour un projet de cinq ans portant sur la diminution de l'empreinte écologique en production porcine.



Programme de Gestion des Animaux Morts à la Ferme (PGAMF)

Lancé en juillet 2022, le PGAMF, administré par les Éleveurs de porcs du Québec et financé par le MAPAQ, s'est poursuivi en 2023. Ce programme, doté d'une enveloppe de 2,5 M\$, vise à améliorer la biosécurité des fermes et la cohabitation entre les producteurs et leur voisinage grâce à un financement de 50 % des dépenses admissibles (60% dans le cas de la réfrigération-congélation).

Les fonds ont été alloués à quatre volets : le positionnement des bacs de récupération, l'achat de ces bacs, la réfrigération ou congélation et le compostage ou l'incinération. Sur 96 projets proposés, 73 ont été acceptés et 51 financés. À la suite de l'implémentation du programme, chaque année, 1,12 million de kilogrammes d'animaux morts sont désormais

pris en charge par réfrigération ou congélation, tandis que 878 tonnes sont compostées, réduisant ainsi le volume dirigé vers l'équarrissage et améliorant la cohabitation avec le voisinage.

À la fin de 2023, seulement 45 % du budget initial avait été dépensé. En réponse à cette utilisation partielle des ressources, le MAPAQ a décidé de prolonger le programme pour deux années supplémentaires. Cette prolongation, qui commencera à l'été 2024, comprendra également la présentation d'un plan pour l'auto-construction d'espaces réfrigérés, mettant en évidence le rôle crucial de la réfrigération pour améliorer la gestion des animaux morts à la ferme. ▀





SERVICE SANTÉ, QUALITÉ, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (SQRD)

ÉQUIPE

- ▶ Raphaël Bertinotti, M. Sc., MBA / Directeur
- ▶ Marie-Pier Lachance, agr., M. Sc. / Conseillère - Gestion de la qualité
- ▶ Luiene Moura Rocha, M. Sc., PhD / Conseillère à l'innovation et à la Recherche, Développement et Transfert
- ▶ Aliny Novais, M. Sc., PhD / Agente de projet
- ▶ Viviane Nantel / Secrétaire





Les Éleveurs ont développé des outils d'accompagnement pour faciliter la mise en place de ces nouvelles exigences à la ferme.

QUALITÉ

Programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE

Mise à jour du Manuel de l'éleveur

À l'été 2023, le Conseil canadien du porc (CCP) a annoncé une mise à jour du Manuel de l'éleveur PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE. Une première communication a été envoyée aux éleveurs et éleveuses en août 2023 pour les informer des nouvelles exigences à implanter en janvier 2024. À l'automne 2023, les Éleveurs de porcs du Québec ont envoyé par la poste à tous leurs membres les nouveaux documents à insérer dans le manuel. Les Éleveurs ont également développé des outils d'accompagnement pour faciliter la mise en place de ces nouvelles exigences à la ferme. Deux rencontres ont également été tenues avec les valideurs et valideuses au cours de la dernière année afin de les informer de cette mise à jour et sur la façon de vérifier l'implantation de ces exigences à la ferme.





Transfert de la gestion des programmes dans la base de données nationale

Au cours de la dernière année, les Éleveurs ont entamé les travaux pour transférer les modules de gestion des programmes orcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE dans la base de données nationale, hébergée par le Conseil canadien du porc. Cette initiative regroupera ces programmes au sein de la même infrastructure que PorcTRACÉ, sous la bannière de l'Excellence du porc canadien. Lancé au début de 2024, ce vaste projet vise à simplifier la gestion des programmes, notamment par l'introduction de rapports de validation électroniques, et à faciliter la communication avec les membres et les valideurs et valideuses.

Formation des gestionnaires de sites en espagnol

En réponse à la demande grandissante des éleveurs et éleveuses qui font appel à de la main-d'œuvre hispanophone, trois formations en espagnol ont été organisées à l'intention de futurs gestionnaires de sites de production. Environ 50 personnes y ont participé et ont ainsi pu s'approprier les exigences des programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE ainsi que leurs rôles et responsabilités dans la gestion de ceux-ci. Ces formations ont été grandement appréciées et d'autres seront organisées en 2024.



En investissant dans la recherche et le développement, les Éleveurs de porcs du Québec contribuent au maintien et au développement de l'expertise des intervenants du secteur au Québec et au Canada.





Plateforme nationale de formation en ligne bientôt disponible

Avec la collaboration active des éleveuses et éleveurs de porcs, qui ont participé à l'élaboration des outils et au développement des quiz en siégeant sur différents groupes de travail, le Conseil canadien du porc a développé, au cours des derniers mois, une plateforme de formation en ligne payante destinée à tous les éleveurs et éleveuses de porcs du Canada ainsi qu'à leur personnel. Cette plateforme innovante propose plus de 50 capsules et outils de formation couvrant une variété de sujets tels que les techniques d'élevage, les mesures de biosécurité et l'euthanasie des animaux. Elle permet aux éleveurs et éleveuses de personnaliser le parcours de formation de chacun des membres de leur personnel en fonction de leurs besoins spécifiques et de leurs tâches. Des quiz, prévus à la fin de chaque capsule vidéo, serviront à évaluer l'efficacité de l'apprentissage. Le lancement de cette plateforme est prévu pour le deuxième semestre de 2024.

Transport et traçabilité des animaux

Au cours des derniers mois, les Éleveurs ont travaillé sur différents dossiers touchant le transport des animaux. Notamment, des discussions ont eu lieu avec certains membres, les entreprises de transport et avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) afin de faciliter l'implantation du *Règlement sur la santé des animaux*. Ces échanges ont permis d'améliorer l'application du Règlement à la ferme et à l'arrivée à l'abattoir. Par ailleurs, les Éleveurs, dans le cadre des détournements des porcs hors Québec, ont travaillé d'arrache-pied au printemps 2023 à faire reconnaître le lieu de rassemblement comme un lieu d'abreuvement, d'alimentation et de repos. Cette reconnaissance était importante afin de pouvoir continuer à tatouer les porcs plutôt qu'à leur apposer une étiquette. Pour obtenir cette reconnaissance, plusieurs mesures (procédures, adaptation du manifeste porcin, etc.) ont dû être mises en place afin de respecter les exigences de l'ACIA. Finalement, en juin 2023, les Éleveurs ont participé activement à la consultation publique de l'ACIA sur les propositions de modifications aux exigences en matière de traçabilité qui se trouvent dans le *Règlement sur la santé des animaux*. Il était primordial pour les Éleveurs d'émettre leurs commentaires afin de conserver certains acquis et simplifier certaines exigences pour les éleveurs et éleveuses. Leurs efforts ont porté fruits puisque la grande majorité des commentaires ont été retenus par l'ACIA. Les modifications au Règlement devraient être publiées au cours de l'année 2024.





Investir dans la R&D est primordial pour assurer la prospérité et améliorer la compétitivité des entreprises porcines.

Antibiotiques : continuer le travail!

Depuis plusieurs années, le MAPAQ travaille à mettre en place un système de monitoring des antibiotiques au Québec pour toutes les espèces. Les Éleveurs collaborent étroitement avec le MAPAQ pour jeter les bases du futur système dédié au secteur porcin. La mise en place de ce monitoring vise à fournir une vue d'ensemble de l'utilisation des antibiotiques, ce qui facilitera l'amélioration continue vers une utilisation réduite et plus judicieuse de ces produits. Les discussions avec les différents membres de la filière porcine, y compris les vétérinaires ainsi que les éleveuses et éleveurs, se poursuivent pour préciser les détails relatifs aux données à transmettre (par qui, comment, quelles données, etc.).

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D)

Les Éleveurs reconnaissent l'importance cruciale de la recherche et de l'innovation comme moteurs essentiels du succès de l'industrie porcine québécoise. Actifs dans la recherche, le développement et le transfert technologique (RDT), leur engagement se manifeste par des investissements financiers, l'apport de ressources humaines et un soutien à des chaires, regroupements de recherche et projets collaboratifs. Les Éleveurs participent également à divers comités, dont celui dédié à la RDT de la filière porcine québécoise, soit le comité RDT du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ). Investir dans la R&D est primordial pour rester à l'avant-garde sur le plan mondial, assurer la prospérité et améliorer la compétitivité des entreprises porcines, tout en augmentant leur capacité à répondre aux demandes sociétales.



Retombées des collaborations RDT en 2023

- ▶ Swine Innovation Porc (SIP) : Les Éleveurs, partenaires actifs du SIP, occupent une place importante au sein de son conseil d'administration. Ils contribuent notamment au développement des priorités nationales et à l'évaluation des dossiers de projets soumis pour le financement fédéral dans le cadre du programme de recherche de la Grappe porcine. Cette initiative a récemment alloué un total de 20 M\$ sur cinq ans, pour des projets visant à renforcer la durabilité, la résilience et le potentiel de croissance à long terme du secteur porcin, comme annoncé le 20 février 2024 (<https://www.swineinnovationporc.ca/news-feb-20-2024>).
- ▶ Chaire en bien-être des porcs de la filière porcine (2020-2024) : Les résultats prometteurs de cette chaire, soutenue par les Éleveurs, ouvrent notamment la voie à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les abattoirs, permettant l'identification et l'évaluation automatisée des carcasses de porcs. Cela englobe non seulement la détection des lésions, mais offre également un potentiel d'évaluation automatisée pour d'autres aspects importants de la qualité des carcasses comme les viscères, ce qui fournira une rétroaction précieuse pour les éleveurs et éleveuses.





Quelques-uns des projets d'importance en R&D initiés ou soutenus par les Éleveurs

1. Étude technico-économique et développement d'un outil d'aide à la décision en lien avec la superficie des cases de mise-bas et des nouvelles cases ascenseurs dans un contexte porcin québécois.
2. Évaluation des paramètres optimaux de lavage et développement d'un indicateur en temps réel afin d'assurer la biosécurité et réduire à la source le volume des eaux usées en production porcine.
3. Analyse des facteurs ayant un impact sur les pertes durant le transport des porcs vers l'abattoir.

Comité SQRD – Plan stratégique en innovation et en RDT

- ▶ Une rencontre « Lac-à-l'épaule » a été tenue avec les membres du comité SQRD, le 16 février 2024, dans le but de réfléchir aux investissements en R&D et à leurs impacts sur la compétitivité des fermes porcines.
- ▶ Une révision du plan stratégique en RDT est en cours. Un des principaux objectifs vise à augmenter l'adoption des résultats sur les fermes.

Les Éleveurs coordonnent les efforts de lutte contre les maladies endémiques et la gestion de l'utilisation des antibiotiques pour l'EQSP.





SANTÉ DES TROUPEAUX

Les Éleveurs reconnaissent l'importance cruciale de maintenir et d'améliorer la santé des élevages de porcs et s'engagent fortement dans cette démarche. Cet engagement constitue un pilier central du plan stratégique du secteur porcin, pris en charge par l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP). Les Éleveurs coordonnent les efforts de lutte contre les maladies endémiques et la gestion de l'utilisation des antibiotiques pour l'EQSP. Cette initiative reflète une vision stratégique et proactive pour assurer la durabilité et la compétitivité de la filière porcine, tout en répondant aux exigences de bien-être animal et de sécurité des produits pour les consommateurs.

Mobilisation contre le Syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP)

- ▶ Renforcement de la lutte contre le SRRP : Les Éleveurs de porcs ont intensifié leur campagne de sensibilisation et d'action face au SRRP.
- ▶ Soutien financier aux groupes de contrôle du SRRP : Des aides financières sont offertes pour les efforts de contrôle et d'éradication, incluant le financement pour les tests et le séquençage du virus.
- ▶ Financement pour les initiatives de biosécurité : Un soutien financier a également été alloué aux éleveurs et éleveuses pour leur participation à des initiatives de biosécurité liées aux sites de production, dans le cadre des efforts du Conseil canadien du porc.
- ▶ Exécution des actions du plan santé 2020-2025 pour les maladies endémiques : Plusieurs actions du plan ont été réalisées sous la coordination de l'Équipe québécoise de santé porcine.





Quelques exemples d'actions du plan santé réalisées en 2023

Placement stratégique des porcs

Les Éleveurs ont finalisé ce projet lancé en 2022, lequel portait sur l'élaboration d'un outil de référence sur les bonnes pratiques pour le placement des porcs dans les sites voisins de maternités. Le but est d'encourager le placement des porcs exempts de SRRP autour des sites avec des truies afin de préserver la santé de ces troupeaux.

Une des conclusions du projet est la nécessité de fournir aux responsables du placement des porcs des éleveurs et éleveuses de la province les données nécessaires dans un format adéquat. Ce besoin sera abordé dans le cadre d'un nouveau projet.

Dans le cadre de la mise à jour automatique des statuts SRRP des sites à partir des données de traçabilité, a été franchie une première étape en programmant un outil d'extraction des déplacements entre fermes pour une période donnée.

Vaccin influenza, un succès

En 2021, un projet a été initié par les Éleveurs de porcs du Québec pour le développement d'un vaccin autogène provincial. Ce projet, coordonné par l'équipe de santé du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), est un exemple de collaboration entre de nombreux acteurs de notre filière québécoise et canadienne. Le projet bénéficie notamment du soutien financier du MAPAQ ainsi que du programme fédéral *Cultivons l'avenir*.

Pour ce vaccin, cinq souches ont été sélectionnées par des experts. La production se fait habituellement par lots de 100 000 doses, qui sont ensuite distribuées aux éleveurs et éleveuses par l'intermédiaire de leurs pharmacies vétérinaires, sur prescription de leur vétérinaire. Les livraisons ont commencé à l'automne 2023. À ce jour, environ 400 000 doses ont été commandées et plus des deux tiers des

truies au Québec ont été vaccinées.

Parallèlement, un outil de classification des souches a été développé par le CDPQ.

Les Éleveurs ont adressé des demandes à l'Agence canadienne d'inspection des Aliments (ACIA) afin d'intégrer la nouvelle souche virale identifiée en Ontario depuis le mois d'avril 2023 dans le vaccin provincial québécois. Cette démarche est motivée par l'absence de cette souche au Québec et par le constat que le vaccin actuellement en usage ne fournit pas une protection adéquate contre celle-ci. [Un site Web dédié à l'influenza porcin au Québec](#) est disponible pour des informations complémentaires.



Représentations au fédéral pour assouplir la réglementation sur les vaccins et homologations

La réglementation actuelle au Canada en ce qui concerne l'approbation des vaccins place les éleveurs et éleveuses du Québec dans une position moins favorable comparativement à leurs homologues américains. Par exemple, la réglementation actuelle interdit l'ajout d'un virus supplémentaire dans un vaccin autogène si un vaccin commercial est déjà disponible pour ce virus. Pour illustrer ceci, lors de la vaccination des truies contre le PCV3, cette réglementation contraint l'éleveur à acheter un vaccin distinct pour le PCV2. Les conséquences qui en découlent sont une augmentation du nombre d'injections nécessaires pour les animaux, accroissant leur stress, le risque de blessures pour les éleveurs et les éleveuses et, finalement, les coûts associés.

Peste porcine africaine (PPA)

La peste porcine africaine (PPA) constitue une menace majeure pour la filière porcine canadienne, fortement dépendante des exportations. Cette maladie est actuellement active, principalement en Europe et en Asie. Sa gestion s'avère complexe dans les pays abritant d'importantes populations de sangliers et/ou pratiquant l'élevage porcin de subsistance.

Au Canada, les efforts de préparation se poursuivent et enregistrent des progrès significatifs, bien qu'il reste encore un long chemin à parcourir. Ces efforts s'organisent autour de quatre piliers : prévention, préparation, continuité des affaires et communication. De nombreuses organisations, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux, le Conseil canadien du porc, l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) et les Éleveurs de porcs du Québec, travaillent sur ce dossier.

Également, dans ce dossier, les Éleveurs participent activement à certains projets et collaborent principalement avec l'EQSP et le Conseil canadien du porc.

Par ailleurs, les Éleveurs ont obtenu du financement dans le cadre du Programme de préparation de l'industrie à la PPA. Trois initiatives principales sont financées. La première vise le développement d'un outil pour dématérialiser le manifeste porcin, y compris l'annexe 4, afin de minimiser les délais de déclaration de traçabilité - un aspect crucial pour le retraçage rapide des mouvements de porcs en cas de PPA. La deuxième vise à se doter d'outils pour assurer une sensibilisation plus efficace des éleveurs et éleveuses de porcs non commerciaux aux risques de la PPA. Enfin, la troisième réflexion porte sur les conditions nécessaires au succès d'un plan de retrait de la production en situation de PPA, compte tenu des différences potentielles en termes d'ampleur et de rapidité par rapport au mécanisme de retrait actuel. Les travaux ont démarré au début de l'année 2024 et se poursuivront au cours tout au long de l'année. ▀



SYNDICATS RÉGIONAUX

► Les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent

Président : Étienne Migneault
Secrétaire : Marc Tétreault
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone : 418 392-4466
Télécopieur : 418 723-6045
mtetreault@upa.qc.ca

► Les Éleveurs de porcs de l'Estrie

Présidente : Ève St-James
Secrétaire : Jasmine Maurice
4300, boul. Bourque, Rock Forest (Québec) J1N 2A6
Téléphone : 819 346-8905
Télécopieur : 819 346-2533
jmaurice@upa.qc.ca

► Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec

Président : David Vincent
Secrétaire : Pier-Yves Desrosiers
1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone : 819 519-5838
Télécopieur : 819 415-0858
pydesrosiers@upa.qc.ca

► Les Éleveurs de porcs de la Mauricie

Président : Martin Auger
Secrétaire : Josée Tardif
230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone : 819 378-4033
Télécopieur : 819 371-2712
jtardif@upa.qc.ca

► Le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides

Président : Serge Ménard
Secrétaire : Xavier Lacoste
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone : 450 753-7486
Télécopieur : 450 759-7610
xlacoste@upa.qc.ca

► Les Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives*

Président (Beauce) : René Roy
Président (Deux Rives) : Sylvain Bouffard
Secrétaire : Marc-Antoine Parent
1135, boul. Vachon Nord,
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M9
Téléphone : 418 228-5588 ou 1 888 938-3872
Télécopieur : 418 228-3943
maparent@upa.qc.ca

► Les Éleveurs de porcs de la Montérégie

Président : François Nadeau
Secrétaire : Mylène Durand
3800, boul. Casavant Ouest,
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone : 450 774-9154
Télécopieur : 450 778-3797
mdurand@upa.qc.ca

* Les Éleveurs de porcs de la Beauce et les Éleveurs de porcs des Deux Rives se sont regroupés en 2014. Le président de chacun de ces comités siège au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec.



555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9

leseleveursdeporcs@leseleveursdeporcs.quebec
450 679-0540, poste 8422

